



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

100 FCFA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1294 DU VENDREDI 29 JUILLET 2011

INVESTISSEMENTS

Un plan mis en place pour surmonter les faiblesses du secteur privé

L'amélioration du climat des affaires au Congo en vue d'une participation plus importante du secteur privé au produit intérieur brut constitue une préoccupation du ministère du Développement industriel et de la promotion du secteur privé. Celui-ci a initié, avec l'appui de la commission de l'Union européenne (UE) et la Facilité BizClim ACP-UE, un plan d'action visant à rendre l'environnement des affaires moins contraignant et attractif pour les investissements privés.

Ce plan vise cinq objectifs spécifiques, à savoir faciliter la mise en œuvre du dialogue public-privé, alléger la fiscalité et la parafiscalité pour une meilleure orientation vers la croissance du secteur privé, développer des mécanismes d'appui financier et non financier aux petites et moyennes entreprises congolaises pour un meilleur accès au crédit.

Page 3

SOMMAIRE

Médiation de la République

Le Congo et le Gabon envisagent la création d'une coordination sous-régionale

Page 2

Projet formation

et insertion de jeunes
Les stagiaires envoyés à Pointe-Noire abandonnés à leur triste sort

Page 3

Fécofoot

Jacques Gambou désigné commissaire de la CAF

Page 13

SANTÉ PUBLIQUE

Une semaine dite de « Santé pour tous à Dolisie »



La façade principale de l'hôpital général de Dolisie

Le chef-lieu du département du Niari abritera du 1er au 6 août une vaste campagne de dépistage gratuit de plusieurs maladies, dont l'hypertension artérielle, le diabète, les cancers ainsi que des consultations de pédiatrie, rhumatologie, médecine

générale, ophtalmologie, etc. Initiée par un groupe de médecins basés en France, cette opération intitulée « Santé pour tous à Dolisie » bénéficie du soutien de plusieurs bienfaiteurs, parmi lesquels le président de l'Athlétic club Léopards de la localité,

Rémy Ayayos Ikounga, et l'association Médecins sans frontières. « Nous avons pensé que la santé de la population est primordiale », a indiqué Remy Ayayos Ikounga qui entend consolider ses efforts pour faire vivre la troisième ville du Congo.

Page 7

DROITS D'AUTEUR

Les chauffeurs de taxis et bus sommés de payer la redevance à Pointe-Noire

Un délai de rigueur est fixé au 31 juillet pour le paiement de la redevance des droits d'auteur par les véhicules de transport en commun équipés d'un lecteur de musique. Après ce délai, des sanctions allant du retrait et de la confiscation du dossier jusqu'au paiement d'une somme de 24 000 FCFA correspondant au double du montant de la taxe seront appliquées par les contrôleurs dans la ville océane.

« Cette fois-ci il faut que les chauffeurs comprennent que les sommes collectées servent à subvenir aux besoins des nos artistes qui travaillent d'arrache-pied et doivent impérativement bénéficier de cette redevance de droits d'auteur qui provient de l'utilisation de leurs œuvres par les taxis et bus sonorisés », a martelé le directeur départemental du bureau des droits d'auteur.

Page 11



PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL

Les listes complètes des instances issues du dernier congrès

Suite à la demande pressante de nos lecteurs et afin de corriger quelques erreurs constatées dans notre édition de mardi, nous publions dans ce numéro les listes complètes des instances issues du 6^e congrès extraordinaire du Parti congolais du travail, tenu du 21 au 25 juillet à Brazzaville.

Pages 4 et 5

DÉVELOPPEMENT DU SPORT

Une politique nationale envisagée par le gouvernement

La question a été débattue hier par les ministres du pôle socio culturel qui ont été informés que le document de stratégie de réduction de la pauvreté au Congo a dressé un constat amer sur le sport. La faiblesse des performances serait essentiellement due à l'insuffisance des moyens de développement.

Le ministère des Sports et de l'éducation physique se propose d'élaborer un projet de politique nationale de développement de ce secteur fondé sur les orientations de la matrice des actions prioritaires du gouvernement pour la période 2010-2016. En attendant l'adoption de cette politique, les membres du pôle ont retenu que les critères de développement du sport devraient tourner autour de l'organisation des hommes et le financement des activités.

Page 13

ÉDITORIAL

L'art et la manière

Page 2

ÉDITORIAL

L'art et la manière

La volonté des pouvoirs publics étant clairement affirmée de faire en sorte que le progrès économique se traduise rapidement chez nous par des avancées sociales significatives, la question se pose de savoir quelle voie il leur faut emprunter pour y parvenir. Question délicate s'il en est dans la mesure où la capacité d'action du gouvernement se trouve forcément limitée par le poids de l'État, de ses administrations, des entreprises et services publics placés sous son autorité; mais question primordiale dont dépend la sérénité à venir de notre pays, sa capacité à atteindre sans désordre interne et dans un délai raisonnable les objectifs fixés dans le « Chemin d'avenir ».

On ne saurait évidemment définir en quelques mots la stratégie qu'il convient de suivre pour y parvenir mais ce que l'on peut dire de façon succincte est que tout dépend de l'art et de la manière utilisés pour présenter un tel dessein à l'opinion. Si les plus hautes autorités de l'État se chargent seules de délivrer ce message, l'impact de celui-ci sera forcément limité; mais s'il est relayé du haut en bas de l'échelle sociale par de multiples canaux, il sera forcément perçu de ceux auxquels il s'adresse, c'est-à-dire les citoyens.

D'où l'idée selon laquelle, dans le moment présent où tout se joue, rien n'est plus important que la mobilisation des mille et une institutions, associations, organisations, cellules qui composent le corps social. Mobilisation autour des idées par la multiplication des débats « citoyens » mais aussi mobilisation des personnes par l'appui donné aux initiatives individuelles et collectives visant à créer des emplois, à initier de nouvelles activités, à remplir les cases vides de la solidarité sociale. Tous objectifs qui ne peuvent être atteints que par l'intensification de l'action à la base, donc au contact des individus et des familles.

S'il est un devoir que les élus locaux devraient aujourd'hui s'imposer, c'est bien celui de convaincre les citoyens que les progrès à venir dépendent pour une large part de leur propre capacité à agir sans attendre de l'État plus qu'il ne peut donner. Exercice difficile dans un pays comme le nôtre qui a trop longtemps vécu dans un système dirigiste où la puissance publique faisait tout, mais exercice indispensable dans un système libéral comme celui dans lequel nous évoluons aujourd'hui où tout dépend de la capacité des hommes à faire, à imaginer, à créer.

Aux stratèges de la majorité de mettre sur pied un tel programme d'action. À ceux de l'opposition d'en imaginer un meilleur s'ils le peuvent. L'essentiel, dans le moment présent, est que chacun, à sa place, propose et agisse.

Les Dépêches de Brazzaville

MÉDIATION DE LA RÉPUBLIQUE

Le Congo et le Gabon envisagent la création d'une coordination sous-régionale

La structure permettra à l'Afrique centrale de rattraper son retard par rapport à sa sœur de l'ouest avant la mise en place d'une organisation continentale.



Hilaire Mounthault et Jean-Louis Messan, médiateur de la République Gabonaise, lors d'une conférence de presse.

La question a été débattue hier au cours de l'audience que le médiateur de la République du Congo, Hilaire Mounthault, a accordée à son homologue gabonais, Jean-Louis Messan, en visite privée au Congo. « J'ai saisi l'opportunité d'un déplacement familial à Brazzaville pour rencontrer mon homologue congolais afin de concevoir ensemble la possibilité d'organisation d'une coordination des institutions de médiation en Afrique centrale. En Afrique de l'ouest et australe, il existe des coordi-

nations de toutes les institutions de cette sous-région concernant la médiation. Nous sommes en retard en Afrique centrale et nous avons pensé utile de rattraper ce retard et faire en sorte que nous puissions parler le même langage », a expliqué Jean-Louis Messan à la presse. Selon lui, l'objectif premier de la coordination envisagée consistera à médianiser le rôle du médiateur de la République, surtout dans le règlement, sans difficulté, des problèmes opposant le

citoyen à l'Administration. Sur le plan continental, a poursuivi le médiateur de la République Gabonaise, il n'existe pas d'organisation, à l'exception de la structure de la Francophonie qui a une renommée internationale. « Il faudrait que nous allions d'abord par sous-région avant de former ensemble l'organe continental qui éventuellement adhérerait à l'organe international des médiations », a-t-il souligné.

Interrogé par la presse sur le délai de grâce accordé par le gouvernement de son pays aux réfugiés congolais basés au Gabon expirant le 31 juillet, Jean-Louis Messan a déclaré qu'il s'agissait d'un problème gouvernemental et qu'il n'avait pas été saisi. « Si jamais nous étions saisis par les intéressés, il est de notre devoir de pouvoir engager quelques opérations pour que cela se passe dans les meilleures conditions possibles. Le Gabon et le Congo ont toujours vécu en pays frères, ce n'est pas ce problème qui viendra aujourd'hui mettre fin à cette harmonie », a conclu le Gabonais.

Parfait Wilfried Douniama

VIE DES PARTIS

L'Upads toujours divisée sur la commission préparatoire du congrès extraordinaire unitaire

Une frange de dirigeants du mouvement boude la structure mise en place le 19 juillet pour préparer les assises, sous la direction de Clément Mouamba.

Au cours d'une conférence de presse coanimée hier par Pascal Gamassa, Pascal Tsaty Mabiata et Christophe Moukoueké, les conférenciers ont dénoncé le caractère illégal de la commission. Ils ont émis le vœu de voir les membres de cette structure revenir à la raison pour la mise en place d'une « véritable commission préparatoire du congrès extraordinaire unitaire, conformément à la charte de la transition ».

Selon les orateurs, l'aile conduite par Dominique Nimi-Madingou, Victor Tamba-Tamba, Clément Mouamba et les autres n'est pas dans la droite ligne tracée par les documents régissant la transition, notamment la charte. « Pendant que les responsables du parti se chargeaient de la mise en place de la commission préparatoire, les camarades précités nous devançaient en mettant en place une pseudo commis-

sion qui n'obéit pas aux orientations de la déclaration de réunification du 1er septembre 2010 », a dit Pascal Tsaty Mabiata. Les conférenciers ont exprimé leur accord de recevoir leurs collègues au nom de l'irréversibilité du processus de réconciliation engagé le 1er septembre. « À moins de cinq mois du terme convenu de cette transition et en dépit de cette surchauffe et de toutes ces dissonances qui vous parviennent sans aucun doute et qui ne sont en réalité qu'un combat d'arrière-garde, l'irréversibilité du processus engagé depuis le 1er septembre 2010 s'affirme sans relâche et nous autorise à espérer une issue heureuse de cette crise », ont-ils affirmé.

Répondant à une question sur le recensement administratif en cours depuis quelques jours sur le territoire national, Pascal Tsaty Mabiata a indiqué : « Le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, a annoncé lors d'un entretien avec les responsables politiques que le ministère organisera deux recensements : administratif et spécial. Le recensement spécial a pour tâche d'extraire le corps électoral. Nous nous deman-

dens si le ministre va tenir promesse. Car, la détermination du corps électoral a toujours été source de contradiction entre les partis politiques de l'opposition et ceux de la majorité ». Parlant des prochaines élections sénatoriales partielles, Pascal Tsaty Mabiata a expliqué que l'Upads (Union panafricaine pour la démocratie et le progrès social) aura une candidature unique. « Il n'y a qu'une seule Upads. Vous savez que notre parti n'a pas assez de conseillers locaux et départementaux. Nous n'allons donc pas présenter de candidats dans les cinq départements concernés, les sénateurs étant élus par les conseillers départementaux et locaux », a-t-il ajouté.

De la vie politique de la nation, les conférenciers ont appelé au patriotisme et à la sagesse du gouvernement afin qu'il prenne conscience et surtout qu'il prenne en compte les légitimes revendications de l'Upads et de l'ensemble de l'opposition relatives à l'organisation consensuelle et apaisée des scrutins électoraux, tout autant que celles qui touchent aux conditions de vie des Congolais.

Roger Ngombé

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (Adiac) Site Internet : www.brazzaville-adiac.com Siège social : 84 bld. Denis-Sassou-N'Gouesso, immeuble Les Manguiers (Mpi), Brazzaville, République du Congo Tél. : (+242) 532.01.09 Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire Bureau de Kinshasa (Rdc) : 19 B, avenue Tombalbaye, immeuble Massamba, commune de la Gombe Tél. : (+243) 015 166 200 Bureau de Paris (France) : 38 rue Vaneau 75007 - Tél. : 0033145510980

DIRECTION Directeur général, Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse Secrétariat : Raïssa Angombo Directeur technique : Emmanuel Mbengué Directrice administrative et financière : Lydie Pongault Directeur commercial : Charles Bernard Zodiolo Directeur de l'informatique et des télécommunications : Gérard Ebami-Sala Directrice du Développement : Carole Moine Directeur des rédactions : Gankama N'Siah I-Rédactions Secrétaire général - coordonnateur Gerry-Gérard Mangondo Politique Willy Mbossa, chef de service

Roger Ngombé, Parfait Wilfried Douniama Économie Guy Gervais Kitina, chef de service Guillaume Ondzé, Nancy Loutoumba Société Thierry Nougou, chef de service Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko International Nestor N'Gampoula, chef de service Rock Ngassakys, Yvette Nzaba Culture et Arts Jean Dany Ebouélé, chef de service Quentin Loubou, Hermione Désirée Goma Sports James Golden Eloué, chef de service Charlem Léa Légnoki, Tiras Andang II-Rédaction de Pointe-Noire (tél. 06 963 31 34) Chef de bureau : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya III-Rédaction de Kinshasa Directeur de l'Agence : Ange Pongault Politique Alain Diasso, Jules Tambwe Itagali Économie Laurent Essolomwa Société Lucien Dianzenza Culture et arts Nioni Masela Sports Martin Enyimo Infographiste Daniel Yaone Service commercial Adrienne Londole

III-Secrétariat des rédactions Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembédi Infographistes Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa Directrice internationale Bénédicte de Capèle I-Bureau de Paris : Camille Delourme, Carmen Févilyé, Noël Ndong, Claire Segré II-Bureau de Washington : Boris Kharl Ébaka III-Bureau de Rome : Lucien Mpama Service commercial Diffusion Rodrigue Ongagna, Sylvia Addhas, Guyche Motsignet, Hortensia Olabouré,

Mildred Moukenga Pointe-Noire : Méline Eta Anto, Bob Sorel Mombélé Ngonso Administration et Finances : Sorel Toukoulou Banoukouta, Chuldrón Abira, Sorelle Oba, Del Martial Mombongo Attachée de presse Béatrice Ysnel Impression Directeur adjoint : Paul Kambo Imprimerie ADIAC Les Dépêches de Brazzaville Tél. Librairie : 06 930 82 17

PROJET FORMATION ET INSERTION DE JEUNES

Les stagiaires envoyés à Pointe-Noire abandonnés à leur triste sort

Quatorze jeunes gens sélectionnés, il y a trois mois, pour suivre chacun une formation dans la ville océane, sont confrontés au refus des entreprises devant les accueillir.

Le projet « formation et insertion des jeunes » a été récemment initié par le ministère de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, pour permettre à de jeunes Congolais de s'autonomiser grâce à l'exercice d'un métier sûr et rémunérateur. Ce projet a bénéficié du soutien du président de la République.

En effet, après une formation de trois mois au lycée technique industriel du 1^{er} mai à Brazzaville, quatorze jeunes de la filière mécanique générale ont été envoyés à Pointe-Noire pour être mis en stage pratique de trois mois dans les entreprises de la place, à savoir les Brasseries du Congo (Brasco), Halliburton, la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), le Chemin de fer Congo océan (CFCO) et ENI Congo, conformément à une note de service du 25 mars 2011 signée par le directeur général de la formation qualifiante et de l'emploi par intérim.

Arrivés dans la ville océane, le 17 avril dernier, ces jeunes sont au-



Quelques-uns des jeunes stagiaires

jourd'hui l'objet des pires humiliations. « Depuis le dépôt des lettres de mise en stage, la plupart des entreprises où l'on nous avait envoyés ont refusé de nous prendre comme stagiaires. Démunis, nous sommes contraints de vivre. Nous dormons à neuf dans une pièce et nous nous contentons des rares subsides et aumônes de nos parents, amis et connaissances qui nous viennent de temps à au-

tre en aide au quartier Foucks. Malgré les démarches que nous avons menées en sensibilisant la préfecture de Pointe-Noire et l'Office national de l'emploi et de la main d'œuvre (Onemo) à Pointe-Noire sur notre situation sociale, aucune suite favorable n'a été enregistrée », s'est indigné Goma Kibamba Hubrich Bettrain, le porte-parole du collectif de ces jeunes. Ceux-ci ont subi des fortunes di-

verses. Le CFCO, par exemple, a accueilli deux jeunes pour une formation de deux mois au lieu de trois comme le recommande la note de service. Aussi, le CFCO se désengage de tous les dommages physiques et moraux dont ils pourraient être victimes au cours de leur stage qui du reste, ne sera pas rémunéré. La SNPC, quant à elle, par le biais de sa filiale SFP, n'a pris en stage que deux apprenants au

lieu de quatre. Les deux autres attendent toujours. Le stagiaire envoyé à Halliburton n'a trouvé son salut que grâce à l'intervention d'une personnalité de la place. Quant à ENI Congo et Brasco, c'est le silence absolu depuis le dépôt de demande de stage dûment reçue et enregistrée.

La situation de ces jeunes est aujourd'hui préoccupante puisque pour avoir droit au diplôme de fin de stage, il leur faut des stages-emplois sanctionnés par des certificats de fin de stage délivrés par les entreprises. Pour survivre, ils sont obligés de faire de la manutention et exercer toutes sortes de petits boulots. « Nous lançons ce cri d'alarme pour que les autorités nous viennent en aide. C'est dommage que la première session de ce projet, tant attendu par les jeunes et mis en exergue régulièrement par le chef de l'État, commence par un tel cafouillis surtout que la deuxième session vient d'être lancée récemment », a ajouté le porte-parole du collectif.

Hervé Brice Mampouya

FORMATION QUALIFIANTE

Des étudiants de l'université Marien-Ngouabi initiés à l'informatique

Un séminaire sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication s'est déroulé du 16 au 28 juillet à la faculté des lettres et des sciences humaines.

L'initiative vient de la coordination de l'Union libre des élèves et étudiants du Congo (Uleeco). Le syndicat des apprenants a voulu à travers cette opération offrir la possibilité à tous les étudiants d'avoir accès à l'outil informatique.

Cette formation, selon les organisateurs, visait également à renforcer les capacités des étudiants sur la maîtrise des Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) afin de mieux accueillir et s'adapter au système licence-master-doctorat (LMD), essentiellement fondé sur les NTIC.

La formation a été rendue possible par l'appui du ministère de l'Enseignement supérieur. Les formateurs venaient d'associations de professionnels de l'informatique. Les participants, venus des onze établissements que compte l'unique alma mater congolaise, ont appris plusieurs enseignements théoriques et pratiques, dont Word, Excel, Publisher, Internet et le web-log.

« L'informatique est le levier de base du nouveau système LMD pour lequel l'université Marien-Ngouabi a opté. Le constat est que l'informatique apparaît encore comme un mystère à certains étudiants. Nous avons pensé qu'il était utile d'accompagner nos condisciples dans ce domaine car on ne fait pas de syndicalisme seulement pour des revendications », a expliqué le vice-coordonnateur de l'Uleeco, Sosthène Nsémy Mouanda, tout en souhaitant voir cette idée se poursuivre à l'avenir.

« J'ai retenu beaucoup de choses. Au départ, je ne connaissais rien en informatique. Au terme de cette formation, je suis capable de saisir un texte, corriger des fautes et faire des recherches sur Internet. Je peux également concevoir une carte de visite, des faire-part de mariage et même des calendriers de poche », s'est réjouie Lucie Pétronie Boussoungou, étudiante en master à la faculté des sciences économiques.

Tiras Andang

DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Un plan d'action pour l'amélioration du climat des affaires

Le Congo connaît, en dépit d'importantes ressources naturelles (forêts, minerais...), un faible taux d'investissement qui ne favorise pas le développement du secteur privé hors pétrole, représentant moins de 10% du PIB du pays.

Pour réagir face à la paradoxale situation, la direction générale de la Promotion du secteur privé du ministère du Développement industriel et de la promotion du secteur privé a initié, avec l'appui de la commission de l'Union européenne et la facilité BizClim ACP-UE, un plan d'action afin de cibler les mesures à prendre pour améliorer le climat des affaires. Ce plan comprend des réponses précises aux difficultés et contraintes évoquées ainsi que les actions de suivi nécessaires à la facilitation de sa réalisation.

Le projet pour l'amélioration du climat des affaires a pour objectif de rendre l'environnement des affaires moins contraignant et attractif pour les investissements privés, et de mettre en place un cadre propice au développement de l'entrepreneuriat et à la création d'entreprises privées au Congo.

Cinq objectifs spécifiques prévalent à l'atteinte de cet objectif général. Il s'agit, entre autres, de faciliter la mise en œuvre du dialogue public-privé ; d'alléger la fiscalité et la parafiscalité pour une meilleure orientation vers la

croissance du secteur privé ; de développer des mécanismes d'appui financier et non financier aux PME congolaises pour un meilleur accès au crédit mais aussi de favoriser l'accès au marché pour les PME.

En effet, la faiblesse des investissements privés, jugée alarmante comparativement à la moyenne en Afrique subsaharienne (14% du PIB) et en Asie de l'est (25%), a souvent été pointée du doigt par les organisations nationales comme l'Union patronale et interprofessionnelle du Congo et l'Union nationale des opérateurs économiques du Congo, qui représentent une large partie du secteur privé congolais mais aussi par les institutions financières internationales, notamment le Fonds monétaire international (FMI).

« L'accélération récente des réformes structurelles entreprises par le gouvernement congolais devra contribuer à promouvoir le développement du secteur privé, qui reste parmi les plus faibles de la région, et à améliorer le climat des affaires », avait déclaré le représentant du FMI

au Congo, Oscar Melhado.

« Si la mise en œuvre des réformes se poursuit de façon satisfaisante, des perspectives de solide taux de croissance hors pétrole pourraient être envisagées, ce qui permettrait de réduire durablement la pauvreté », précisait-il.

Au Congo, le secteur privé hors pétrole est victime du peu de considération de l'État en dépit du rôle joué par l'entrepreneur. Cela étant, les organisations qui ont longtemps dénoncé la méconnaissance de l'entreprise privée sollicitent une plus grande attention pour ce secteur créateur d'emplois.

« Ces initiatives de dialogue font ressortir de part et d'autre une prise de conscience des enjeux du mauvais climat des affaires et une nécessité impérieuse de réagir pour relever le défi », souligne le plan d'action. Ce cadre vise l'implication des PME (petites et moyennes entreprises) au développement économique et de contribuer à l'amélioration du climat des affaires dans le pays.

Guy-Gervais Kitina

MEMBRES DU COMITÉ CENTRAL DU PCT ÉLUS PAR LE VI^e CONGRÈS EXTRAORDINAIRE

1. Sassou N'Guesso Denis
2. Abandzounou Ernest
3. Abibi Daniel
4. Abouri Ndam
5. Adada Rodolphe
6. Adoua Albert
7. Adoua Théophile
8. Adzabi François
9. Akassamboka Jean Jacques
10. Akouala Atipault Alain
11. Akoundzé Bernard
12. Aloka Dominique
13. Ambed Ngolo Ernest Gibelin
14. Amboua Jean
15. Ambvouli Jean
16. Andzouno Pierre
17. Anguima Awele Grégoire
18. Assassa Pascaline
19. Ata Jean Marie
20. Awoue Ibata Émile
21. Aya Appollinaire
22. Ayessa Firmin
23. Baïtougou Janos Dieudonné
24. Baïtougou Louyebo Jean-Pierre
25. Bakana Zacharie
26. Bakoly –Bayack Pierre
27. Bakoté Jean Flavien
28. Ballay Mego Justin
29. Balossa Bienvenu
30. Bango Grégoire
31. Baniakina Antoine
32. Bantsimba Dieudonné
33. Bantsimba Paul
34. Bassenga Fiellot Romuald
35. Bassinga Pelo sylvain
36. Batantou Bernard
37. Bathéas Jean Marie
38. Bati Benoît
39. Bavika Georges
40. Bavoundissa Fidèle
41. Bayonne Pierre Albert Victor
42. Bayouma Mathias
43. Bété-Siba Emmanuel
44. Bidimbou Pouela
45. Biedy Norbert
46. Bobo Pascal
47. Bokino Aimé
48. Bomiango Okouya Clémence
49. Bompékou Guillaume
50. Bongo Dominique
51. Bongo Jean Richard
52. Bongo Mavougou Raymond
53. Bongou Camille
54. Bongouandé Émile Aurélien
55. Bopoumbou Jean Marie
56. Botamb née Pombanzayi Yvonne
57. Botata André Daniel
58. Bouaka Jules
59. Bouanga Silas Hortense
60. Boumakany Benjamin
61. Boussoukou Boumba Pierre Damien
62. Bouya Jean-Jacques
63. Bouya Serge Bernard
64. Bowao Charles Zacharie
65. Bozongo Damase
66. Coussoud Mavougou Parfait Martin Aimé
67. Dambendzet Jeanne
68. Dekambi Mavougou Marie Catherine Fernande
69. Dekamo Mamadou Kamara
70. Dengué Attiki Alexandre
71. Diafouka-Bambelat Edgar
72. Diantomba Alphonse
73. Diantouadi Corentin
74. Diawara Ibrahim
75. Dimou Fidèle
76. Dissondet Mauth
77. Djombo Bomodjo Gilbert
78. Djombo Henri
79. Dombet Guy Germain
80. Doukoro Beguel Berthe
81. Dzangué Jean baptiste
82. Dziengué Jean Pierre
83. Eba Sylvain
84. Ebolo Emmanuel
85. Egongong Emmanuel
86. Ehokapoko Jean Pierre
87. Ekobo Boniface
88. Elenga Gisèle
89. Eleka Jean Marie
90. Elemba Adolphe
91. Elenga Anatole
92. Elenga Faustin
93. Elenga Marie Laurent
94. Elion Jacques
95. Elo Belo Bélard
96. Elondza Barthélémy
97. Elongo Jean Didier
98. Engondo Norbert
99. Engosso Antoine prosper
100. Essanabouly Sosthène Fortuné
101. Essou Raoul
102. Ewalaka Pierre
103. Eyenet Arnault Jonas
104. Eyenga Jean
105. Eyenguet Pierrot
106. Eyeni Richard
107. Follo Issac Raymond
108. Foudi Victor
109. Gakosso Guy Arsène
110. Gakosso Jean Claude
111. Galoy-Gouala André
112. Gambolo Sylvain
113. Gambou Gantsio Guy Timothée
114. Gampolo Victorine Ida
115. Gampourou Alphonse
116. Gandzemi Lucien Romuald
117. Ganga Vincent
118. Gayama Aïssou Esther
119. Gnambi Isidore
120. Gokana Denis Marie Auguste
121. Gombé Jean Pierre
122. Gomez Makanda
123. Gouelondélé Hugues
124. Guébila Daniel
125. Guébila Elisabeth
126. Houlamy Rock
127. Iballa Joseph
128. Ibinda Clobert
129. Ibocko Onangha Pierre Cebert
130. Ibombo Jean Pierre
131. Ibovi François
132. Ibovi Léon
133. Ickonga Jean Bernard
134. Ickonga Yves
135. Igoumba Maliga
136. Ikani Obambi Maurice
137. Ikianda Odia Freddy
138. Ikiemi Serge
139. Ilande Okagna Jean Marc
140. Ilobakima Jean Théophile
141. Iloki Parfait
142. Indélé Julien
143. Ingani Hyacinthe
144. Issongo Pauline
145. Itoua Albert
146. Itoua Apoyolo Maryse Chantal
147. Itoua Bruno Jean Richard
148. Itoua Serge
149. Johnson Issongo Julienne
150. Kaba Mboko Michel
151. Kaba Vele Mpan Suzanne
152. Kama Niamayoua Rosalie
153. Kamara Solange
154. Kaya Kaya Daniel
155. Kaya Pierre Zito
156. Kéballi Faustin
157. Kébi Antoinette
158. Kélékélé Kelman
159. Ketta Bangui Alain
160. Ketté Jean Serge
161. Khamar Mampolo
162. Khondh Anatole
163. Kiakouama Guillaumette
164. Kiamossi Théodore
165. Kiba Jean David
166. Kiba Kengué Victorine
167. Kifoua Joseph
168. Kihounzou Maurice
169. Kintombongoko Alphonse
170. Kinzongi Mouladi Sidonie
171. Kissa Maba Félix
172. Kondi Ngoyi
173. Kong Antoine
174. Kossaloba Nicolas
175. Koua Joseph
176. Koua Pierre
177. Kouakoua Célestine
178. Kouba Alain Armand
179. Kouka Marianne née Maganga Yogo
180. Koumba Justin
181. Kounga Baleckita Eugène
182. Kourissa Jean De Dieu
183. Lalois née Bondo Jacqueline
184. Lefouoba Grégoire
185. Lekaka François
186. Lékélé Ofouo Isidore
187. Lékoba Jean-Pierre
188. Leckomba Louméto Pombo Françoise
189. Lékoundzou Avanke
190. Lékoundzou Émilienne
191. Lékoyi Dominique
192. Lembinda Célestin
193. Lemboumba Iki Claudia
194. Lenga Isidore
195. Lenkouma Marianne
196. Likibi-Tsiba Gaston
197. Lissango Gaston
198. Lobolo Bokockou Gabriel
199. Loemba Aurélie
200. Longobé Gabriel
201. Lopandza Nianga Dominique
202. Loua Mabika Paul Yves
203. Loussala Georges Omer
204. Louzitou André
205. M'Boussou Ferdinand
206. M'Vouo-Obié Emmanuel
207. Mabilia Alexandre
208. Mabilia Pierre
209. Mabika Félicien
210. Mabondzo Émile
211. Mabounda Magloire
212. Maboundou Rigobert
213. Madzou Richard
214. Mahinga Michel
215. Makosso Christian Ernest
216. Makosso Collinet Anatole
217. Makosso Nicaise
218. Maléla Soba Claude
219. Malonga Cyriaque
220. Malonga Hervé Argence
221. Malonga Kinkéla Véronique
222. Malonga Marie
223. Mampassi Mpika René
224. Mampassi Philémon
225. Makendza Jean Sylvain
226. Manoukou Kouba Jean Pierre
227. Manu-Poaty Vincent Ferdinand
228. Mapékou Jean
229. Massamba André
230. Massoussa Kombila Mathéo Odette
231. Matali Thérèse
232. Matoko Baniema
233. Matsono Gabin
234. Mayela Stévy Étienne
235. Mayougou Ngot Michel
236. Mbaka Guy Georges
237. Mbama Alphonse
238. Mbama Nazaire
239. Mbama-Obili Jean
240. Mbango Dominique
241. Mbani David
242. Mbani Marcel
243. Mbéla Gaston
244. Mbelepou Ngahyla
245. Mbemba Gilles
246. Mbemba Léon
247. Mbemi Guillaume
248. Mbola Pierre
249. Mbossa Joseph
250. Mbou Norbert
251. Mboulou Raymond Zéphirin
252. Mbouma Dominique
253. Mboumba Dieudonné
254. Mbougou Édouard
255. Mbougou Fils Aloïse
256. Mbougou Mbougou Raymond
257. Mbourangon Albert
258. Membet Jean Paul
259. Mengobi Dieudonné
260. Messer Raymond
261. Mfumu Fylla de Saint Eudes
262. Miatabouna Enoch
263. Mikamou Albert Fayette
264. Mikamou Germain
265. Mikieleko Paul
266. Mikolo Kinzounzi Justin
267. Milandou Claude Abraham
268. Milandou Fulgence
269. Missamou Bernard
270. Missié Dieudonné
271. Missié Saya Jean Pierre
272. Mobondé Simon
273. Modoudou Placide
274. Mohoussa Potard Didier
275. Moka Alain
276. Mokémo Zacharie
277. Mokoko Wongolo Émile
278. Mokouabéka Charles
279. Mongbendé Ballay Georges

MEMBRES DU COMITÉ CENTRAL DU PCT ÉLUS PAR LE VI^e CONGRÈS EXTRAORDINAIRE

280. Mongo Anaclet
281. Montsagna Jean Marie
282. Mossa Basile Brice
283. Mouaitaya Ernest Stéphane
284. Mouambelet Elisabeth
285. Mouanda Jean Jacques
286. Mouandza Mouyabi Francis Clotaire
287. Mouassiposo Gali Edgard Parfait Pascal
288. Mouaya Jean Jacques
289. Mougany Yvonne Adélaïde
290. Moukantsi Damba Gaston
291. Moukounou Henri
292. Mougalla Thierry
293. Mougondo Niangui Marguerite
294. Mountou Bayonne Joséphine
295. Moussa Pierre
296. Moussiengo Alain Bernard
297. Moussoungana Yandinga Antoinette
298. Mpou Albert
299. Mpou Mbah
300. Mvouba Isidore
301. Mvouo Philippe
302. Ndaki Félix
303. Ndéké Privat
304. Ndinga Makanda Arnaud Accel
305. Ndjila Michel
306. Ndjoko Lambert
307. Ndongo Alphonse
308. Ndouane Dambert René
309. Ndoumou Jean Pierre
310. Ngababa Paul
311. Ngakala Boueket Monique
312. Ngakala Michel
313. Ngakala Ondaye Julia
314. Ngakosso Léon Gilbert
315. Ngakoua – Tiba
316. Ngakoussou Dieudonné
317. Ngale Doumi Pauline
318. Ngalessami Ibombot Jean
319. Ngamakita Félix
320. Nganguia Jean Paul
321. Ngankama Henri
322. Nganongo Marcel
323. Ngatali Patrice
324. Ngatsé Ngouembé Gervais
325. Ngayi Dieudonné
326. Ngokouba Paul
327. Ngolo Pierre
328. Ngolo-Lembé Yvonne
329. Ngoma Jean Enoch
330. Ngondzia Alphonse
331. Ngondzo Pascal
332. Ngoto Jeanne Émilie
333. Ngouabi Dominique
334. Ngouala Antoine
335. Ngoulou Jacques
336. Nguelé Lamir
337. Nguesso Maurice
338. Nguié Paul Stanislas
339. Nguié Zéphirin
340. Niamalo Vincent Daniel
341. Niambi Lecko Clémence
342. Niambi Pangou Fayette
343. Nianga Blandine
344. Nianga David
345. Nianga Jean Bernard
346. Nkaba Philibert
347. Nkodia Gaëtan
348. Nkoua Jean Nicodème
349. Nkoundji Bela Pierre
350. Nkoko Philomène
351. Nonault Jean Pierre
352. Noumazalayi Ilounga Joseph
353. Ntsamba Léon
354. Ntsieté Dominique
355. Ntsondé Jean Marie
356. Ntsoun-Gakoua Fulgence
357. Nvombi née Louvounou Madeleine
358. Nzaba Bakala Barthélémy
359. Nzambila Gabriel
360. Nzihou Nziengui Modeste
361. Nzila Pierre
362. Nzomono Macaire
363. Nzoumbila Goma
364. Oba Apounou Patricia
365. Oba Gaston
366. Oba Sautat Lucile Ysabel
367. Oba-Apounou Gabriel
368. Obambi Pierre
369. Obami-Itou André
370. Obanga Charles
371. Obendza Jean Marie
372. Obenga Théophile
373. Obié Thierry
374. Obili Glorith Fulgence
375. Odou Madeleine
376. Odzocki Serge Michel
377. Ogningou Jean Luc
378. Okabando Jean Jules
379. Okana Guy Marius
380. Okandza Jean Christophe
381. Okemba Christian Roger
382. Okielé Pierre Jonas
383. Okiemy Bienvenu
384. Okiemy Godefroy
385. Oko Jean Bruno
386. Okoko Christine
387. Okombi Salissa André
388. Okouéré Louis Gervais
389. Okouétouna Fidèle
390. Okoula Roger Édouard
391. Olami Gbala
392. Olandzobo Gervais
393. Olondowé Charlotte
394. Olongo Jacques
395. Olonguindzélé Basile
396. Ombingué Ossengué Marcel
397. Ombouelet Dominique
398. Omvini Maurice
399. Ondongo Abraham
400. Ondongo Évariste
401. Ondongo Gabriel
402. Ondongo Gilbert
403. Ondongo Patrick
404. Ondongo Pierre
405. Ondzé Dominique
406. Ongagna André
407. Ongotto Hyacinthe
408. Onguemi Pascal
409. Onka Léonard
410. Opendza Rufin
411. Opimbat Charlotte
412. Opimbat Léon Alfred
413. Ossebi Henri
414. Ossebi Romuald
415. Ossengué Jacques
416. Osseté Ayessa Innocent
417. Osseté Jean Roger
418. Osseté Niamba Valence
419. Ossiala Sylvestre
420. Ossié Valérie
421. Otto Ngolo Camille
422. Oualiaoué Jacques
423. Ovoulaka Bernard
424. Owassa Yauka Abel
425. Packa Servais
426. Paka Alexandre Honoré
427. Paka Florent
428. Paraiso Angélique
429. Passi Pierre
430. Poaty- Missakila Serge Maurice
431. Rakoto Louise
432. Sabaye Fernand
433. Saboga Albert
434. Samba Bitori Luc
435. Samba Dacon Dumas Christian
436. Samba Miantama Félix
437. Sassou N'Guesso Arnaud
438. Sassou N'Guesso Denis Christel
439. Seba Sébastien
440. Sangha Jean Michel
441. Sibaly Jean
442. Soki Marie Madeleine
443. Soudan Nonault Arlette
444. Tassoua Jean Marie
445. Tchibinda François
446. Tchibinda Goma Delpin
447. Tchicaya Jean Christophe
448. Tchicaya Makosso Renée
449. Tchignoumba Paul
450. Tchitchellé née Moe-Poaty Evelyne
451. Tchitem Joseph Rodrigue
452. Temé Thérèse
453. Tendelet Ignace
454. Tielé Gambia née Olou Antoinette
455. Tombé Kende Célestin
456. Tsonabéka Ferdinand
457. Voha Fidèle
458. Vouma Ange Hyppolite
459. Woko Michel
460. Yaba Jean
461. Yandouma Honoré Noël
462. Yandza Ngala Jeanne
463. Yandza Nicodème
464. Yeké Kokolo
465. Yila Boumpoutou Madeleine
466. Yocka Akebé Auguste
467. Yoka Aimé Emmanuel
468. Yoka François
469. Ziboth Mouf Claudel
470. Zoniaba Arthur Cissé
471. Zoula Daniel
- 16- Gokana Denis Marie Auguste
17- Ibovi François
18- Kébi Antoinette
19- Kifoua Joseph
20- Kossaloba Nicolas
21- Leckomba Louméto Pombo Jeanne Françoise
22- Loua-Mabika Paul Yves
23- Massamba André
24- Mahinga Michel
25- Mbacka Guy Georges
26- Mbossa Joseph
27- Moka Alain
28- Moussa Pierre
29- Mvouba Isidore
30- Mvouo Philippe
31- Ndengué Attiki Alexandre
32- Ndinga-Makanda Accel Arnaud
33- Ngakala Michel
34- Ngolo Pierre
35- Ngoto Jeanne Émilie
36- Nzambila Gabriel
37- Oba Aponou Gabriel
38- Obambi Pierre
39- Obami Itou André
40- Odzoki Serge Michel
41- Okombi Salissa André
42- Ondongo Gilbert
43- Ongagna André
44- Ongotto Hyacinthe
45- Opimbat Léon Alfred
46- Ossébi Henri
47- Paka Honoré Alexandre
48- Passi Pierre
49- Sabaye Fernand
50- Sassou N'Guesso Denis Christel
51- Tchitchellé née Moe-Poaty Evelyne

MEMBRES DU SECRÉTARIAT PERMANENT

Secrétaire général: Ngolo Pierre
Secrétaire général adjoint : Massamba André
Secrétaire à l'Organisation, chargé de la vie du parti : Ngakala Michel
Secrétaire à la Communication, porte-parole du parti : Odzocki Serge Michel
Secrétaire à l'Économie et au patrimoine: Gokana Denis Marie Auguste
Secrétaire aux finances, trésorière : Leckomba-Louméto Pombo Jeanne Françoise
Secrétaire à l'Administration : Ongagna André
Secrétaire aux Relations humaines et à la formation politique: Ndinga –Makanda Accel Arnaud
Secrétaire aux Droits humains : Mayinga Michel
Secrétaires au Mouvement associatif et groupes vulnérables : Tchitchellé née Moe-Poaty Evelyne
Secrétaire à la Jeunesse : Sabaye Fernand
Secrétaire à la Promotion de la femme : Gayama Aïssou Esther

COMMISSION NATIONALE DE CONTRÔLE ET D'ÉVALUATION

Président : Nonault Jean Pierre
Vice-président : Likibi Tsiba Gaston
Secrétaire : Itoua -Apoyolo Maryse Chantal

Membres :
Ndouane Dambert René
Ngoma Jean Enoch
Koua Pierre
Tono Marie Louise

PROMO PRIMUS « ÉTOILE Y'AMBIANCE »

Depuis le 1^{er} juillet, la marque de bière Primus a lancé une promotion dénommée « Étoile y'ambiance » pour le plus grand plaisir de l'ensemble de ses consommateurs fidèles.

Le principe en est très simple ; il suffit d'acheter, de consommer une bière Primus, de regarder sous la capsule, s'il y figure la mention Primus surmontée d'une étoile, pour gagner une grande fête prise en charge à 100% par la marque Primus. En plus de la fête, différents articles publicitaires sont offerts, notamment des tee-shirts, casquettes, pagnes, décapsuleurs, panier bouteille, etc.

Les capsules sont à déposer aux Brasseries du Congo, où une charmante hôtesse a été placée pour recevoir les consommateurs. Elles peuvent également être déposées dans les bars aux couleurs de la marque qui jalonnent nos quartiers.

Pour cette promotion, qui se déroule sur toute l'étendue du territoire national, il est organisé un tirage au sort chaque semaine qui permet de déterminer le gagnant du week-end.

Le 12 juillet dernier, a eu lieu le premier tirage au sort qui a permis à Mme Olga Mamoutsou et M. Dorval Gambou, respectivement à Brazzaville et Pointe-Noire, d'être déclarés vainqueurs de la grande fête dominicale. Grande a été la joie des deux heureux consommateurs qui se préparaient déjà à vivre des moments d'une vraie ambiance de chez nous ! C'est ça Primus, la marque de bière de notre pays, la bière festive !



Le 22 juillet, le bar Silex, sis au n°1 de la rue Kébara, sur l'avenue de la Tsiémé, à Mikalou, est décoré aux couleurs de Primus ; les consommateurs y gagnent de nombreux lots en se rafraîchissant avec de la Primus ; la gagnante et ses invités arrivent et sont tout de suite pris en charge par l'équipe commerciale des Brasseries du Congo. L'organisation se met en place et la fête promise peut commencer.

sont au rendez-vous pour le gagnant de la ville océane.

Les gagnants de cette semaine sont déjà connus et leur fête devrait nous réserver de nombreuses surprises qui, une fois de plus, feraient énormément plaisir aux consommateurs de la marque de bière Primus.

De nombreuses personnes peuvent encore prétendre gagner, puisqu'il nous reste encore deux semaines de promotion. Alors, il vous suffit pour cela de penser à un geste très simple : vous rafraîchir avec Primus, regarder sous la capsule et vous pouvez gagner !

À très bientôt dans un bar Primus pour d'exceptionnels moments de vraie et grande ambiance de chez nous !



Tirage au sort en présence d'un huissier de justice



La gagnante de Brazzaville et ses invités



Fête du gagnant de Pointe-Noire

SANTÉ PUBLIQUE

Une vaste opération de soins gratuits pour la population de Dolisie

Des médecins venus essentiellement de France conduiront, du 1^{er} au 6 août, les activités de la campagne dénommée Santé pour tous à Dolisie.

L'équipe de quatorze spécialistes de santé, composée de médecins originaires de Dolisie et de leurs confrères français, arrive à Brazzaville aujourd'hui et se rendra dès demain dans la ville capitale du département du Niari, où l'opération va se dérouler.

Afin de permettre l'accès des malades démunis à certains services de santé, l'équipe vouée à l'opération sera basée pendant une semaine à l'hôpital général de Dolisie, partenaire de la campagne, et animera un stand où seront reçus les patients. L'opération bénéficie du soutien de quelques donateurs, parmi lesquels Rémy Ayayos Ikounga qui œuvre depuis quelques années pour l'équipe de football de la localité.

« Nous pensons que la santé est primordiale. Pendant cette semaine, il y aura une campagne de dépistage gratuit de l'hypertension artérielle, du diabète et des cancers, particulièrement celui de l'utérus et également des consultations gratuites de pédiatrie, de rhumatologie, de médecine générale, de pathologies locales et d'ophtalmologie, etc. », nous a-t-il expliqué.

Le président de l'AC Léopards, qui a participé aux préparatifs de cette initiative avec le Collectif des médecins dolisiens de France, inscrit son implication dans le cadre de ses actions en vue de « faire vivre Dolisie et lui donner sa vraie dimension ». D'autres bienfaiteurs, à l'instar de l'association Médecins sans frontières, ont également concouru à l'acquisition des moyens matériels et logistiques nécessaires pour le déroulement de l'opération. « Un lot important de matériel expédié par cette association connue de tous est déjà reçu à Brazzaville et s'ajoute aux contributions obtenues sur place au pays », a ajouté Rémy Ayayos Ikounga.

La mairie de Dolisie et la direction départementale de la Santé dans le Niari sont également impliquées dans la réussite de cette semaine de Santé pour tous dans la troisième ville du Congo.

Thierry Nougou

COMMUNAUTÉ URBAINE D'OLLOMBO

Les propriétaires sommés d'entretenir les terrains à l'abandon

Trois mois après son intronisation, l'administrateur-maire, Pierre Ngapoula, passe à l'action pour préparer et assurer les conditions de transformation du mode de gestion de la ville.



Pierre Ngapoula

« Nous informons les ressortissants d'Ollombo et tous les citoyens congolais propriétaires de terrains abandonnés dans la localité qu'ils doivent les mettre en valeur ou les entretenir dans un délai de trois mois à compter d'aujourd'hui. Faute de quoi, ils feront l'objet d'un retour aux Domaines, conformément à la réglementation en vigueur », a indiqué l'administrateur-maire dans un communiqué publié le 25 juillet. Pierre Ngapoula a promis à la po-

pulation d'Ollombo, dans le département des Plateaux, l'assainissement de la ville, l'organisation de rencontres citoyennes et la disponibilité de l'eau potable en quantité suffisante dans un proche avenir.

Parfait Wilfried Douniama

AFFAIRES FONCIÈRES

Les propriétaires fonciers interdits de vendre des terres à Kombé

La décision a été annoncée hier sur le site par le ministre de tutelle, Pierre Mabiala, lors d'une rencontre avec la population, en présence de l'administrateur-maire de Makélékélé, Maurice-Maurel Kihouzou et d'autres responsables.

La mesure fait suite à un différend entre la population et une famille de propriétaires fonciers. Ces derniers sont appelés à arrêter la vente des terres tant qu'ils n'auront pas fait constater et reconnaître leur droit coutumier aux services de cadastre et du domaine public. Selon le ministre, ces ventes illicites sont susceptibles de trouble à l'ordre public et de mettre en péril la paix. L'interdiction de ces ventes est prise afin que la gestion fon-

cière se fasse en toute sérénité.

S'adressant à la population, le ministre a énuméré les trois décisions prises par le gouvernement au sujet des terres de Kombé, dont l'interdiction de droit de vente des ter-

rains par les ressortissants de la République démocratique



Maurel Kihouzou et Pierre Mabiala

du Congo. « Ces ressortissants ont été installés lorsque Kinshasa était encore appelée Léopoldville. Ils avaient bénéficié de terres pour leurs activités maraîchères et non pour devenir propriétaires fonciers », a-t-il précisé.

Les deux autres décisions sont l'interdiction de la prise des terres de l'État par les individus et l'occupation des terres par la population sous contrôle du maire de Makélékélé.

Kombé compte cinq zones avec près de 15 000 personnes réparties sur une superficie de près de 572 hectares, selon le chef de quartier, Félix Ndilou. Les premiers occupants sont arrivés vers l'année 1965. Ce quartier de Makélékélé avait reçu 115 expatriés venus de la RDC.

Lydie Gisèle Oko

Au cours de la cérémonie, une femme qui aurait été à l'origine des ventes de terrains en compagnie d'un gendarme surnommé « capitaine Mawouka » (ce qui signifie ravisseur), selon les témoignages de la population, s'est présentée au ministre pour justifier de son identité et de ses titres de propriété. Le ministre lui a demandé de prouver sa bonne foi aux services habilités, ce qu'elle n'a pas approuvé et a créé l'agitation qui a occasionné le soulèvement de la population. L'agitation a conduit à l'intervention des éléments de la police pour assurer la protection de la délégation ministérielle. La population reproche à cette dame son escroquerie et ses opérations de vente de terrains la nuit, en complicité avec un groupe de gens muni de machettes, de pelles et de couteaux, et d'un gendarme.



Les propriétaires fonciers

REMERCIEMENTS

Le bureau exécutif national de l'UDR MwindAuthentique informe tous les militants et sympathisants de l'UDR MwindAuthentique qu'à l'occasion du 4^e anniversaire de la disparition du président fondateur du parti, le regretté André Ntsatouabantou Milongo, une messe d'action de grâce a été dite en sa mémoire le samedi 23 juillet 2011, en l'église Saint Pie X de Sangolo – OMS, suivie d'un apéritif offert au domicile du président du parti à Mafouta.

Il remercie tous les participants d'avoir honoré de leur présence cette cérémonie et de leur contribution à la pérennisation de l'œuvre du président André Ntsatouabantou Milongo.

**Pour le bureau exécutif national,
Le secrétaire à la communication,
porte-parole du parti
Clovis Moussolo**

INTERVIEW

André Bo-Boliko Lokonga : « Il est temps de remplacer le pouvoir-intérêt par le pouvoir-service »

Au cours d'un entretien avec Les Dépêches de Brazzaville, l'ancien président de l'Assemblée nationale sous le régime Mobutu et actuellement sénateur, explique son approche de « démocratie pour le pouvoir-service ». Il puise les idées qu'il défend dans sa riche expérience d'homme politique soutenue par plusieurs années de lutte syndicale à la tête de l'Union nationale des travailleurs du Congo.

Les Dépêches de Brazzaville : Quelle lecture faites-vous de la situation sociopolitique du pays, 51 ans après son indépendance ?

André Bo-Boliko Lokonga : Après son accession à l'indépendance, le 30 juin 1960, notre pays a connu beaucoup de péripéties : sécessions, mort de Lumumba, changement fréquent de gouvernement, dictature, rébellions, transitions, négociations, etc., et la démocratie depuis 2006. La RDC devrait, avec l'avènement de la démocratie, retrouver la paix pour amorcer enfin le progrès pour son développement harmonieux. Ainsi donc, les élections démocratiques ont eu lieu en 2006-2007. Nous avons visé surtout le remplacement des dictatures par la démocratie. Les choses ont-elles changé pour autant ? Le peuple y a-t-il trouvé son compte ? La réponse est malheureusement non.

L.D.B. : Et pour cause ?

A.B.-B.L. : Nous sommes indépendants, il y aura bientôt 51 ans. De toutes ces années, le peuple n'a connu de liberté que pendant la période du 30 juin à novembre 1965 et de 2003 à ce jour. Cela fait

un total de treize ans de liberté seulement. Les autres années ont été pour le peuple congolais celles de pouvoir-autoritaire, de dictature. Pendant ces années, le peuple congolais a subi le diktat des chefs arrivés au pouvoir par les armes. Le schéma des dictatures, vu par moi, voit la participation prédominante du chef dictateur, des puissants étrangers et de grandes compagnies toujours présentes et, enfin, du peuple soumis et exploité. Le chef-dictateur arrive au pouvoir par des armes, par l'armée qui le place au pouvoir. Pour asseoir son autorité auprès du peuple, il met en place un parti politique unique qu'il impose au pays. À travers ce parti, le chef est seul à décider de tout. Il finit par avoir la soumission du peuple, de l'armée, des médias, etc. Et ses décisions qui valent pratiquement les lois, finissent par faire passer ses désirs à la place de la volonté du peuple.

LDB : Quelle est la part de responsabilité des puissances étrangères dans l'avènement des dictatures en Afrique ?

A.B.-B.L. : C'est connu, ces puissances étrangères sont chez nous, d'abord pour leurs propres intérêts. Pour les avoir ou pour les sauvegarder, elles cherchent toujours des dirigeants qui tiennent leur pays en mains, c'est-à-dire des chefs autoritaires, à même de garantir leurs intérêts. De leur côté, les chefs dictateurs découvrent que moyennant mains basses sur certains intérêts majeurs du pays en leur faveur, les puissances étrangères peuvent leur garantir l'appui extérieur et la longévité de leur pouvoir. Très vite, ils se font l'obligé d'une puissance étrangère. Le Congolais, à son tour, découvre que pour fléchir le chef autoritaire ou pour obtenir facilement certains avantages de lui, il doit

passer par l'étranger que le chef écoute presque religieusement. Le peuple congolais est placé, lui, dans la position de tout attendre du chef. Comme ses initiatives sont négligées totalement par le pouvoir autoritaire, le peuple sombre de plus en plus dans l'irresponsabilité. Et se rendant compte qu'il ne peut être suivi que par le chef (ou ses représentants fidèles), le peuple s'aligne derrière, tout en lui collant des qualités supra. Ceux des cadres qui reçoivent des avantages du chef ou qui sont nommés par lui, s'empressent de lui rendre hommage à tout moment et de lui faire allégeance. En définitive, il s'ensuit le culte de la personnalité que le peuple verse à ce chef tout puissant et très autoritaire.

LDB : Quelles peuvent être les conséquences de la dictature dans un pays comme la RDC ?

A.B.-B.L. : Le peuple et les dirigeants congolais soumis au chef et attendant tout de lui et de l'étranger, perdant confiance en eux-mêmes, deviennent des irresponsables, ne comptant plus que sur le chef et sur l'étranger dont pourtant les intérêts sont incompatibles avec les leurs. Voilà, pour moi, la raison pour laquelle aujourd'hui, nous Congolais, avons un comportement des gens assistés, parce qu'écrasés par les pouvoirs autoritaires qui sont des « pouvoirs-intérêts » par excellence. Voilà la vraie explication de la dictature. En définitive, j'affirme que tant que le syndrome de la dictature « pouvoir-intérêt » continuera à régner en RDC, les choses n'iront jamais mieux pour le peuple congolais.

LDB : Comment alors contourner la difficulté ?

A.B.-B.L. : Jusqu'à présent, nous avons lutté contre la dictature et pour son remplace-

ment par la démocratie. Nous n'avons pas pensé aux syndromes des dictatures dont le plus important, qui continue à faire revivre la dictature chez nous, est le pouvoir-intérêt. La lutte doit donc être menée à la fois pour remplacer la dictature par la démocratie ; le pouvoir-intérêt par le pouvoir-service. D'où, la démocratie qu'il faut pour notre pays est la « démocratie pour le pouvoir-service ». La solution pour moi est que les prochaines élections débouchent sur l'instauration dans notre pays de la démocratie pour le pouvoir-service. La démocratie est presque déjà connue de notre population et le pouvoir-intérêt même. Le pouvoir-service ne l'est pas encore. Il nous faut un grand effort pour le faire installer.

LDB : Comment se caractérise le pouvoir-service dont vous parlez ?

A.B.-B.L. : À lire et à voir les choses de près, le pouvoir-service tire son fondement dans l'Évangile de Saint Matthieu 20 : verset 26 à 28 : « Celui qui voudra devenir grand parmi vous, sera votre serviteur » ; « et celui qui voudra être le premier d'entre vous, sera votre esclave ». « C'est ainsi que le Fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir et donner sa vie en rançon pour une multitude ». Ces paroles de Jésus-Christ doivent être le fondement de l'action de tout chrétien engagé dans la politique.

LDB : Pensez-vous que le moment soit propice pour mettre en œuvre ce pouvoir-service ?

A.B.-B.L. : Effectivement. Les élections arrivent. C'est le moment idéal pour amorcer le travail de changement et de mise en place du pouvoir-service. Le peuple doit se décider à faire le changement cette fois-ci. Il doit accorder toute son attention au



André Bo-Boliko Lokonga

choix des candidats et ne voter, en toute conscience, que ceux qui seront capables de gouverner autrement en mettant le pouvoir au service du peuple. Les partis politiques et leurs candidats, et surtout les partis politiques chrétiens, doivent s'engager à présenter des candidats adeptes du pouvoir-service et à s'unir autour d'un candidat président de la République défendant les mêmes valeurs que nous.

L.D.B. : Quid de votre engagement dans le mouvement syndical national ?

A.B.-B.L. : Je suis plutôt père du syndicalisme congolais, quand on sait que c'est moi qui ai repris le syndicalisme chrétien congolais, majoritaire à l'époque, des mains des syndicats belges qui les dirigeaient ; et que c'est encore moi, le premier secrétaire général qui ai lancé en 1967 le syndicat congolais unifié à travers l'Union nationale des travailleurs congolais.

Propos recueillis par Alain Diasso

DROITS DE L'HOMME

Un plaidoyer lancé pour la protection des activistes

Les ONG en la matière sollicitent du parlement congolais l'examen, en urgence, des projets et la proposition des lois y relatifs.

Le point de presse organisé hier dans la salle Floribert Chebeya du Centre Carter/Maison de droit (CC/MD), à Ngaliema, a permis aux réseaux d'ONG de défense des droits de l'homme (ONGDH) du CC/MD et du Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme (BCNUDH) d'exprimer leurs inquiétudes face à l'insécurité qui menace journalièrement les défenseurs des droits de l'homme (DDH) et les professionnels des médias à l'approche des élections. Pour ces associations, les DDH, qui sont témoins des violations des droits de l'homme, et les professionnels des médias sont également victimes de graves exactions de la part des détenteurs des pouvoirs et d'importantes fortunes.

À en croire ces ONG, ces abus vont des actes d'intimidations, d'arrestations arbitraires et détentions illégales aux tortures et assassinats ainsi qu'aux disparitions forcées. « En RDC, bien

des défenseurs des droits de l'homme et professionnels des médias en sont déjà victimes. Journaliste comme Witness-Patchelly Musonia et professionnel du barreau comme Floribert Chebeya, pour ne citer que ces illustres disparus », a noté le rapporteur de ces réseaux, William Baye.

Vote et mise en application des textes des lois

Le plaidoyer des ONGDH fait remarquer que c'est depuis le 20 mai que les projets et proposition des lois relatifs à la protection des défenseurs des droits de l'homme ont été validés par le gouvernement congolais et déposés, le 13 juin, au Parlement pour examen et vote, par le ministre de la Justice et des droits humains, Luzolo Bambi. Par contre, les réseaux se plaignent que jusqu'à ce jour, ces textes soient en souffrance au niveau de l'organe législatif sans qu'ils soient programmés pour étude et approbation dans les agendas des deux chambres de cette institution.

C'est dans ce cadre que ces ONG veulent trouver ces textes programmés pour examen et vote au cours de la



Les participants au cours du point de presse

toute prochaine session parlementaire extraordinaire. À en croire ces associations, cette disposition serait conforme aux articles 116 et 117 de la Constitution.

Ces ONG invitent le Parlement à faire des projets et la proposition des lois visant l'instauration d'un cadre légal d'amélioration de la situation des droits de l'homme en RDC et de protection des DDH une priorité.

Elles sollicitent aussi des députés et sénateurs que ces textes soient examinés et adoptés à une très large majorité. Ils en appellent, enfin, à la vigilance des DDH et professionnels des médias dans l'accomplissement de leurs mission et métier, en cette période de grands bouleversements socio-politiques liés aux élections.

Lucien Dianzenza

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Le « bonheur » en voie de devenir un indicateur économique

Les mesures traditionnelles dont le Produit national brut (PNB, de moins en moins utilisé dans les pays développés) et le Produit intérieur brut (PIB) ne fournissent pas assez d'informations pour orienter des politiques majeures de développement.

Un indicateur assez insolite et à première vue difficilement quantifiable trouvé, en l'occurrence « le bonheur », paraît paradoxalement mieux adapté à évaluer la production et le niveau de vie des populations. Au Bhoutan, petit État d'Asie du sud à avoir expérimenté dès 1972 l'indice du « Bonheur national brut » (BNB), cette mesure prend en compte des paramètres fondamentaux, à savoir la croissance et le développement économique, la conservation et la promotion de la culture, la sauvegarde de l'environnement et l'utilisation durable des ressources ainsi que la bonne gouvernance. Pour les dirigeants de ce pays, le BNB est une alternative crédible capable de combler les insuffisances du PNB.

À la demande de l'ONU, ce petit État a apporté son expertise à l'élaboration d'une résolution. Le texte se veut un appel aux différents États membres d'élaborer des nouvelles mesures capables de faire ressortir le bonheur et le bien-être pour amener les dirigeants à

concocter des politiques de développement mieux adaptées. Cette question sera aussi abordée au cours d'une table ronde lors de la prochaine session de l'Assemblée générale de l'ONU, auteur de la résolution.

Le processus initié plus tôt va se poursuivre avec le constat des résultats positifs atteints par cet État asiatique mais aussi par d'autres pays tels la Thaïlande et L'Écosse. La France sera probablement le énième pays à l'incorporer comme complément du PNB, à en croire un rapport commandé par le président français portant sur le « BNB à la française ».

Selon les derniers développements à l'échelle internationale, une certaine tendance se dégage sur la nécessité de ne limiter le PIB que sur la seule évaluation de l'activité productive. Il s'agit même de son objectif originel, lors de sa création en 1934. Mais cela n'a pas empêché les États d'en faire une mesure-clé dans tous les secteurs de la vie économique et sociale. Ses principales faiblesses sont, notamment, son incapacité à reproduire les nuisances sociales et environnementales liées à l'activité productrice. Il devient impérieux de faire revenir l'homme au centre de la mesure.

Laurent Essolomwa



**RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE**



**PROJET D'APPUI À LA RÉHABILITATION
ET À LA RELANCE DU SECTEUR AGRICOLE**

Don IDA N° H-55-ZR-DRC

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

AOIF N°001/UNCP-PARRS/PM/JNE/07/2011

Acquisition de onze véhicules pour l'UNCP, les trois UDCP/PARRS, le pool Malebo et le secrétariat général MDR

Date de publication : le 29 juillet 2011

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés du 8 mars 2011 lancé pour ce projet dans Dg Market.

2. Le gouvernement de la République démocratique du Congo a obtenu un don de l'Association internationale de développement (IDA), pour financer le coût du projet d'appui à la réhabilitation et à la relance du secteur agricole. Il se propose d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements autorisés au titre du marché d'acquisition de onze véhicules pour l'UNCP, les trois UDCP/PARRS, le pool Malebo et le secrétariat général MDR n° AOIF 001/UNCP-PARRS/PM/JN/07/2011.

3. Le projet d'appui à la réhabilitation et à la relance du secteur agricole (Parrsa) invite, par le présent avis d'appel d'offres, les candidats éligibles et répondant aux qualifications requises intéressés à présenter une offre sous pli cacheté pour fournir « les onze véhicules pour l'UNCP, les trois UDCP/PARRS, le pool Malebo et le secrétariat général MDR » groupés en deux lots distinct :

- Lot 1 : fourniture de 6 jeeps 4x4 et 1 pick up

- Lot 2 : Fourniture de 4 jeeps de direction

4. La passation du marché sera conduite par appel d'offres international (AOI) tel que défini dans les « Directives : passation des marchés financés par les prêts de la BIRD et les Crédits de l'IDA de mai 2004, mise à jour octobre et mai 2010 ».

5. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Parrsa, Tél. : 00243 (0) 81 81 37 923, e-mail : uncp_parrsa@yahoo.fr et peuvent examiner le dossier d'appel d'offres international à l'adresse indiquée ci-après entre 9h 00 et 16h 00, heure locale de Kinshasa :

Secrétariat général de l'Agriculture, pêche et élevage

Croisement avenue Batetela et Bld du 30 juin

Kinshasa/Gombe

République démocratique du Congo

6. Les exigences en matière de qualifications sont :

a. Capacité financière

- Le soumissionnaire doit fournir la preuve écrite des états financiers des trois dernières années (2008, 2009, 2010) certifiés par un cabinet d'audit reconnu et son chiffre d'affaires moyen doit être au moins égal au triple du montant de son(ses) offres(s);

b. Capacité technique et expérience

Le soumissionnaire doit, références écrites à l'appui, prouver qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après :

- Justifier d'une expérience d'au moins cinq années dans les fournitures en général et d'au moins trois années dans la fourniture de véhicules pour le compte des projets financés par les bailleurs multinationaux et autres entités relevant du domaine de l'État.

- Avoir réalisé au moins un marché de montant supérieur ou similaire au cours des trois dernières années ;

- Apporter la preuve que les véhicules proposés disposent d'un service après-vente de qualité y compris la disponibilité de pièces de rechange. Le soumissionnaire donnera toute indication sur ce service après-vente.

Le soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui, que les fournitures qu'il propose remplissent la (les) condition(s) d'utilisation suivante (s) :

- Avoir l'autorisation de représentation ou de commercialisation délivrée par le fabricant des fournitures.

- Conforme aux spécifications techniques en termes de provenance, qualité,

exigence, destination et performances.

Les garanties fournies par les soumissionnaires seront vérifiées par le projet. Les offres accompagnées de fausses garanties seront rejetées.

7. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous contre un paiement non remboursable de 100 USD (cent dollars américains). La méthode de paiement sera par dépôt direct sur le compte du Parrsa à RAW BANK: Les soumissionnaires devront prendre en charge les frais d'expédition du dossier d'appel d'offres par l'acheteur.

Intitulé du compte	Monnaie	N° Compte
PARRSA H 555-ZR	USD	0510101005709002-66

Le dossier sera envoyé, contre présentation de la preuve de paiement, par courrier électronique aux soumissionnaires ne résidant pas à Kinshasa (une version papier sera également adressée, tenant lieu de version officielle faisant foi) ou remis en version papier à ceux qui se présenteront à l'adresse ci-dessous. Les frais d'expédition du dossier étant à la charge des soumissionnaires concernés.

8. Les offres doivent être envoyées à l'adresse indiquée ci-après au plus tard le 12 septembre 2011 à 11 heures locales. Elles doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de 5 000 USD pour le lot 1, de 1500 USD pour le lot 2 et des catalogues se rapportant aux véhicules demandés.

Les offres reçues après le délai fixé, non accompagnées des catalogues et présentant de fausses garanties seront rejetées. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture, le 12 septembre à 11 heures 30' locale à l'adresse indiquée ci après :

9. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Attention : M. Alfred Kibangula Asoyo, coordonateur national Projet d'appui à la réhabilitation et à la relance du secteur agricole

Secrétariat général de l'Agriculture, pêche et élevage

Croisement avenue Batetela et Bld du 30 juin

Téléphone : 00243 (0) 81 81 37 923

E-mail : uncp_parrsa@yahoo.fr

République Démocratique du Congo

Fait à Kinshasa , le 29 juillet 2011

Alfred KIBANGULA ASOYO
 COORDONATEUR NATIONAL
 UNCP-PARRSA
 KINSHASA-RDC

UNION POUR LA NATION CONGOLAISE

Vital Kamerhe amorce le dernier virage avant la présidentielle

Le congrès ouvert hier, à Kinshasa, doit aboutir à l'entérinement de la candidature du président du parti politique

L'Union pour la nation congolaise (UNC) n'est pas en reste de la fièvre électorale dans le pays. Elle affûte ses armes pour ces échéances qui pointent à l'horizon. C'est dans ce cadre que s'est ouvert, au maquis du GB, son premier congrès ordinaire. Le ton des travaux a été donné par le président de l'UNC, Vital Kamerhe, dans l'imposante tente qui sert de cadre à ces assises dont la clôture est prévue pour le 31 juillet.

Devant un public majoritairement rouge et blanc (couleurs de l'UNC), Vital Kamerhe a déploré la gabegie financière qui caractérise les travaux de réhabilitation des infrastructures tant à Kinshasa que dans les provinces, citant en exemple le boulevard triomphal. Il a relevé le fait que les travaux du salon présidentiel à l'aéroport international de N'djili n'étaient pas une priorité pour la population congolaise. Pour le président de l'UNC, les promesses du gouvernement en place n'ont pas été tenues et les actions menées sur le terrain n'ont pas permis d'améliorer les conditions de vie de la population. Il a peint une situation catastrophique, particu-

lièrement en provinces où la réhabilitation de l'eau et l'électricité est encore un vœu pieux.

Vital Kamerhe note un fiasco dans le domaine sécuritaire tant la population de l'est de la RDC est toujours en proie à des attaques de la

de toute l'opposition pour un programme commun. Selon ce potentiel candidat à la présidentielle du 28 novembre, l'opposition devrait également faire front commun pour mieux suivre les activités de la Commission électorale nationale



Vital Kamerhe et quelques cadres de son parti

part des milices étrangères présentes sur le territoire congolais. Même constat sur le plan social où la situation est maintenue à son niveau de 2006. Bref, un échec de l'équipe dirigeante en poste. C'est ce qui justifie l'alternance qu'il appelle de tous ses vœux et pour laquelle il invite la population congolaise à s'impliquer.

À cet effet, le président de l'UNC a réitéré son appel au regroupement

indépendante et pour accroître ses chances d'alternance. Par ailleurs, il s'est dit ouvert aux alliances avec les autres formations politiques.

Quant à sa candidature, l'ancien speaker de l'Assemblée nationale attend la décision de sa formation politique pour son entérinement. Ce qui le confirmera comme l'un des sérieux candidats de l'opposition pour la magistrature suprême.

Jules Tambwe Itagali

ÉVANGILE PAR LES MÉDIAS

Une nouvelle corporation nationale de comédiens et d'acteurs est née

Le directoire de la Ligue congolaise de théâtre et du cinéma chrétien (Licotech) a été présenté hier, à Kinshasa, au cours d'une conférence de presse animée à l'espace Maïsha Park.

L'artiste comédien Devos Mussoba, du groupe Évangéliste, assure la présidence de la Licotech. Il est secondé par le président du groupe Cinarc, Bienvenu Tukebana, alias Caleb, et de Patrick Valencio en qualité de premier et second vice-président. Audy Nkebani assume les fonctions de secrétaire général, avec pour adjoint Djo Kabuika.

La Licotech va s'occuper de « la gestion des problèmes spécifiques des troupes et compagnies chrétiennes »,

a souligné son président. Il a évoqué ainsi la majeure démarcation d'avec l'Association nationale de théâtre populaire et de cinéma (ANTPC) dont ils sont membres. Devos Mussoba a assuré qu'après la sortie officielle à Kinshasa, la prochaine étape consistera en l'implantation de la Licotech dans les autres provinces de la RDC. Le point de départ sera le Bas-Congo où existe déjà une représentation de la structure.

Les objectifs majeurs de la Licotech se recoupent avec ceux de l'organisation-mère, l'ANTPC, à savoir participer au développement intégral de la société en RDC ainsi que la promotion du mouvement théâtral et du cinéma. Outre ses buts jugés légitimes, la nouvelle ligue entend « évangéliser » à travers le théâtre et le

cinéma. À ce sujet, Devos Mussoba a insisté sur le caractère chrétien de la ligue qui tient à mettre la parole de Dieu et le Christ au centre de ses activités. Ainsi, ne pourront adhérer à la corporation que « les troupes et compagnies chrétiennes ». Par ailleurs, un « encadrement spécial » sera assuré aux adhérents en plus de la « formation artistique et technique » prévue à la base. La remise à niveau envisagée devrait leur permettre d'assurer pleinement le rôle d'évangéliste dans la société.

En marge de la cérémonie marquant la sortie officielle de la Licotech, le 14 août, diverses activités sont prévues à destination de ses membres « pour marquer sa visibilité ».

Au menu sont annoncés des conférences-débats ainsi que des ateliers de formation et des programmations divertissantes. Des rencontres amicales de football sont prévues entre comédiens et acteurs tandis que les actrices et comédiennes se mesureront lors des matchs de nzango. Pour le public, a annoncé Devos Mussoba, « des spectacles de grande qualité accompagneront la sortie de la Licotech ».

Nioni Masela



Le directoire de la Licotech lors de la conférence de presse

8^e COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

DCMP obligé de battre MAS de Fès

Les Immaculés sont contraints à la victoire pour se relancer dans la compétition, après la défaite de la première journée à Lagos contre Sunshine Stars.



Les Immaculés sont contraints de mouiller le maillot dimanche

Le Daring Club Motema Pembe (DCMP) affrontera, le 31 juillet au stade des Martyrs de Kinshasa, la formation de Maghreb association sportive (MAS) de Fès (Maroc), en deuxième journée de la phase des groupes de la 8^e Coupe de la Confédération. Les Immaculés sont obligés de l'emporter pour se requinquer après le faux pas de la première journée au Nigeria.

L'équipe devrait rejoindre Kinshasa hier en provenance de Kananga (Kasaï occidental) où elle a été éliminée en demi-finale de la phase des groupes de la 47^e Coupe du Congo de football par Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi. Après son élimination, apprend-on, le coach Andy Magloire M'Futila a mis à profit ce séjour pour parfaire la préparation du match contre MAS de Fès. DCMP a battu en match amical la sélection de Kananga par quatre buts à zéro.

Souignons-le, l'équipe a fait le déplacement de Kananga sans certains de ses cadres comme le capitaine Gladys Bokese -resté pour soigner sa blessure contractée lors du match contre Sunshine Stars-, Salakiaku Matondo, Nkanu Mbiyavanga, Lomboto, Bivala, Yembi Kisaku, etc. Ceux-ci s'entraînent à Kinshasa sous la supervision de l'entraîneur adjoint Moke Adede. Et ils demeurent se-

reins à l'image du Gladys Bokese. « Nous avons besoin de gagner le match de ce dimanche pour rester en course. C'est vrai que les supporters sont fâchés car nous avions livré sept matches sans marquer un seul but, mais ce dimanche ce ne sera pas le cas. Nous-mêmes nous ne saurons pas gagner, mais avec l'appui de tous nous gagnerons. Ne dit-on pas que Daring uni est imbattable ? », a-t-il déclaré à la presse. En fait, DCMP enregistre des contreperformances depuis quelques temps. L'équipe n'a inscrit le moindre but en sept rencontres officielles, toutes compétitions confondues. La balle est donc dans le camp de l'entraîneur Andy Magloire M'Futila pour réussir à contourner les stratégies concoctées par l'entraîneur Rachid Taoussi de MAS de Fès, vainqueur de la Jeunesse sportive de Kabylie (Algérie) en première journée par un but à zéro. L'entraîneur du DCMP devra avoir l'œil sur le milieu organisateur expérimenté de MAS, Tarik Sektioui. Il est passé à Auxerre (France), Neuchâtel Xamas (Suisse), AZ Alkmaar (Pays-Bas), Porto (Portugal), etc., avant de revenir à MAS, le club de ses débuts.

Élie-Pierre

DISPARITION

Jean-Guy Kindundu n'est plus

Le reporter sportif, décédé le 20 juillet, a été inhumé le 27 juillet à Kinshasa, après que sa dépouille mortelle a été exposée au quartier Kimbangu, dans la commune de Kalamu.

Jean Guy Kindundu fut l'un des reporters-cameramen les plus fréquents au stade des Martyrs, à la collecte de l'information. L'on se souvient encore de lui, toujours disponible pour céder ses images ou encore livrer des informations et détails sur l'organisation des activités sportives.

Passé par le Centre de formation des journalistes et informaticiens, il obtient sa qualité de journaliste en 2003. Il a été présentateur radio et télé des émissions sportives sur certains médias de Kinshasa, entre autres, à Global TV, Canal Kin TV, Canal Futur, CCTV, TVS1. La corporation a rendu un hommage à celui qu'on avait surnommé « free



Jean Guy Kindundu

lance ». Jean Guy Kindundu s'en est allé et laisse une veuve et un orphelin. Paix à son âme.

É.-P.

PARITÉ HOMME FEMME

L'avant-projet de loi adopté par les ministres du pôle socioculturel

Le texte émanant du ministère de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement sera présenté au prochain conseil des ministres.

Réunis en comité interministériel, les différents ministres formant le pôle ont examiné et adopté hier le projet de loi sur la parité ainsi que la matrice des actions prioritaires du ministère des Sports et de l'éducation physique.

S'agissant du premier sujet, Jeanne-Françoise Leckomba Louméto Pombo, ministre de la Promotion de la femme, a indiqué qu'au niveau du Congo on notait des avancées significatives sur l'égalité de représentation homme femme aux fonctions politiques, électives et administratives. Déjà la cour suprême, le 31 mai dernier, avait donné un avis favorable à cet avant-projet.

Sur le second point, les membres du pôle ont été informés que le document de stratégie de réduction de la pauvreté au Congo avait dressé un constat amer sur le sport congolais. Celui-ci a relevé la faiblesse des performances sportives due essentiellement à l'insuffisance des moyens de développement.

Ainsi, le ministère des Sports et de l'éducation physique se propose d'élaborer un projet de politique nationale de développement du sport, fondé sur les orientations de la matrice des actions prioritaires du gouvernement pour la période de 2010 à 2016. En attendant la formation et l'adoption du document par le conseil des ministres, les membres du pôle socioculturel se sont penchés sur les critères d'appréciation du sport. Ceux-ci tournent autour de l'organisation des hommes et du financement de l'activité. Par ailleurs, à huis clos, le ministre de tutelle a présenté l'état de lieux et la vision actuelle de la gestion du sport au Congo. Malheureusement, il n'a fait aucune déclaration à la presse pour en dire davantage. Notons que la réunion du pôle a connu la participation de tous les ministres membres, présidée par le coordonnateur, Florent Ntsiba.

Nancy France Loutoumba

DIASPORA

Un club de réflexion des jeunes cadres originaires de la Sangha créé en France

Intitulé Génération changement, l'association a vu le jour le 19 juillet, à Amiens. Léonidas Mottom, son président, explique les motivations.

Dépêches de Brazzaville: Expliquez-nous les raisons de la création de ce club de réflexion à l'étranger.

Léonidas Mottom : Génération changement se situe en marge des partis politiques. C'est une association à but non lucratif qui regroupe en son sein des jeunes désireux de débattre de tous les sujets liés au développement du département de la Sangha. Ensemble, nous voulons constituer un laboratoire d'idées ; valoriser le potentiel du département ; redonner confiance à cette jeunesse qui par moments s'égaré en se laissant séduire par le miroir aux alouettes que lui offre l'Occident. Nous souhaitons la ramener vers le terroir en renouant avec nos racines, dans le respect des aînés. Nous défendons une politique cohérente permettant une contribution efficace de tous.

LDB : Où vous situez-vous dans la diaspora congolaise ?

L.M. : Nous appartenons à cette frange de Congolais qui aspirent au développement de leur pays. Nous soutenons toutes les rencontres qui se font ici et là, à la recherche de solutions participatives et construc-

tives en faveur de l'intégrité du Congo. Notre ambition est d'être au plus près de la zone géographique que nous connaissons le mieux. Nos principes sont les mêmes que ceux de la coopération décentralisée qui s'appuie sur le partenariat entre collectivités.

Par exemple, le codéveloppement entre les Yvelines et la Cuvette ou l'Essonne et Mindouli. Il nous appartient de drainer le dynamisme de nos jeunes vers les attentes de la Sangha.

LDB : À propos d'attentes, souhaitez-vous que la Sangha soit le prochain département, en 2013, à bénéficier de la municipalisation accélérée ?

L.M. : Le département possède des richesses naturelles considérables. La jeunesse y est dynamique. Il est évident qu'un coup de projecteur par le biais du programme de municipalisation accélérée le doterait de réelles infrastructures. Ce serait l'occasion de mettre en place des structures socio-économiques en appui aux efforts déjà réalisés par nos aînés. L'industrie du tourisme revivrait avec la réhabilitation de



Léonidas Mottom

sites comme celui de Mbirou. L'agriculture de subsistance ferait une large place à la transformation du cacao. Autant de chantiers auxquels la jeunesse de la diaspora et de la Sangha apporterait ses compétences et son savoir-faire.

LDB : En attendant, quel est votre message aux jeunes ?

L.M. : Nous lançons un message d'adhésion à notre idéal : « Ayons des idées et des rêves ». Notre structure dispose d'un fichier d'adhérents de jeunes cadres de la Sangha désireux de constituer un réseau de forces capables de participer au développement du Congo. Ce sont à la fois des rêves et des souhaits réalisables. Nous devons être prêts à prendre le relais de nos aînés. Notre attachement affectif au Congo passe aussi par le département de la Sangha afin qu'elle soit prête à nous accueillir pour les rendez-vous de demain.

Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma

DROITS D'AUTEUR

Le délai de paiement pour les chauffeurs de taxis et bus de Pointe-Noire fixé au 31 juillet

Le directeur départemental du Bureau des droits d'auteur a indiqué que la paie de la redevance se fait au compte-gouttes, depuis que l'appel a été lancé. Herman Mayoulou Ngoyi a condamné le fait que certains chauffeurs préfèrent se débarrasser de leurs lecteurs audio pour échapper au paiement de la redevance. « Nous ne devons plus nous comporter comme dans les années antérieures, où l'on préférerait démonter les lecteurs. Cette fois, il faut que les chauffeurs comprennent que les sommes payées servent à subvenir aux besoins de nos artistes qui travaillent d'arrache-pied et doivent impérativement bénéficier de cette redevance de droits d'auteur, qui proviennent aussi de l'utilisation de leurs œuvres par les taxis et bus sonorisés », a-t-il expliqué.

Passé le délai, une équipe de répression interviendra pour les contraindre à payer. Le non-paiement de ces droits expose à des sanctions telles que le retrait et la confiscation du dossier jusqu'au paiement d'une amende atteignant le double de la redevance, c'est-à-dire 24 000 FCFA. « Nous voulons qu'ils viennent s'acquitter de ces droits de leur propre gré et nous espérons qu'ils viendront avant la date d'expiration du délai, donc avant le contrôle », a souhaité Hermann Mayoulou Ngoyi.

La redevance annuelle des droits d'auteur s'élève à 12 000 FCFA, que les chauffeurs de taxis et de bus doivent payer avant le 31 juillet.

Lucie Prisca Condhet

CORNE DE L'AFRIQUE

Course contre la montre pour sauver des vies

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a pu mettre en route avant-hier un premier convoi d'aide pour la Somalie mais l'organisation tarde vraiment à se mettre en place.

Répondre avec célérité à l'urgence de la famine dans la Corne de l'Afrique, telle est la volonté exprimée par la communauté internationale. Douze millions de personnes sont menacées en Éthiopie, en Érythrée, en Somalie et à Djibouti en raison de la grave sécheresse qui affecte cette partie du continent depuis trois ans. La première réunion internationale de Rome, le 25 juillet, a permis à l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agricul-

Un premier avion, qui devait ouvrir le ballet humanitaire en faveur des populations somaliennes notamment, n'a pu décoller de Nairobi le 26 juillet « pour des raisons douanières ». Et une conférence des donateurs convoquée sous initiative française le lendemain, toujours à Nairobi, n'a permis de dégager rien de concret aux dires d'organisations humanitaires comme Oxfam, qui accusent la France d'une certaine fébrilité sans réelles conséquences sur le drame en cours. Il ne se serait agi que d'une réunion d'ambassadeurs pour étudier les problèmes que poserait un déploiement éventuel d'aide.

Comme souvent face à un drame aux

de la seule Somalie. Dès le 27 juillet, le secrétaire général de l'ONU a téléphoné partout pour trouver des fonds. Il aurait ainsi appelé le roi d'Arabie Saoudite, l'émir du Koweït, le Premier ministre du Qatar et le ministre des Affaires étrangères des Émirats arabes unis.

Aurpès de tous, il a plaidé la cause de la Corne de l'Afrique, indiquant, selon la presse, qu'il lui manquait au moins un milliard de dollars pour boucler le budget global des opérations humanitaires contre la faim dans la région. Il reste convaincu de « la nécessité absolue de répondre à la crise humanitaire qui se détériore rapidement » dans cette partie du continent. Les organisations humanitaires appellent, quant à elles, les nations riches à dépasser le stade de simples promesses et des déclarations incantatoires pour concrètement faire face à la situation.

Quelque chose serait en train de bouger malgré tout. Le 27 juillet, le PAM a annoncé le début d'un pont aérien. Un premier envoi de dix tonnes de suppléments nutritionnels a décollé de Nairobi. Il s'agit d'aliments prêts à la consommation et destinés aux enfants qui souffrent de grave malnutrition dans la région. Sur les routes de Somalie, quelque 40 000 personnes sont en marche vers des points possibles de distribution de nourritures et d'eau. Et pendant ce temps, les islamistes shebabs, opposés à toute intrusion étrangère dans les zones qu'ils contrôlent, multiplient les contradictions comme pour ajouter à la grave confusion du moment.

Lucien Mpama

Union africaine va ouvrir un compte bancaire pour recueillir les aides financières

L'organisation continentale a l'intention de convoquer une conférence des donateurs pour apporter l'aide nécessaire aux personnes touchées par la sécheresse. L'annonce a été faite le 27 juillet par la radio télévision publique sud-africaine. C'est au terme d'une évaluation de la situation humanitaire au camp de réfugiés de Dadaad, au Kenya, le plus grand au monde, que le vice-président de la Commission de l'Union africaine, Erastus Mwencha, a annoncé qu'un compte bancaire serait exceptionnellement ouvert à cet effet. Quelque douze millions de personnes vivant dans la Corne de l'Afrique sont frappées par la sécheresse. Le Programme alimentaire mondial a commencé, le 27 juillet, des rotations pour acheminer une aide alimentaire à la population de Somalie. Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, s'est rendu dans les États du Golfe pour leur demander d'aider les Nations unies à faire face à la crise humanitaire que traverse la Corne de l'Afrique.

ture (FAO) de tracer les contours de la situation et de dégager les axes d'intervention possibles. Mais la suite de ce premier pas, après des mois d'indifférence, ne se fait pas sous les plus heureux des augures.

proportions gigantesques, la communauté internationale ne desserre pas volontiers les cordons de la bourse. Or, soutient Ban Ki-moon, secrétaire général des Nations unies, il faut au moins 1,6 milliard de dollars pour les besoins



Recrutement personnel navigant Bourbon offshore surf

La société Bourbon Offshore Surf et le centre de formation BIMV du Congo organisent un concours en vue d'intégrer une formation au métier de pilote de surfer, selon les critères ci-après:

-CONSTITUTION DU DOSSIER :

Niveau seconde minimum requis + expériences significatives en qualité de marin (minimum 24 mois au pont)

- Curriculum vitae
- Demande manuscrite
- Extrait d'acte de naissance
- Copie des diplômes scolaires / Attestations de niveaux
- Copie du livret et des certificats maritimes
- Passeport

Les dossiers complets devront être déposés dans les bureaux Bourbon à Pointe-Noire, immeuble Saga, 1^{er} étage à gauche, au plus tard le 31 juillet 2011.

Les dossiers incomplets ne seront pas étudiés.

Chaque candidat retenu pour passer le concours devra passer un entretien auquel il devra se présenter avec l'original de son livret professionnel maritime.

-DATE DU CONCOURS D'ENTRÉE :

-Jeudi 4 août 2011 (le matin) à Pointe-Noire.

Le lieu vous sera précisé quelques jours auparavant si votre dossier est retenu.

Les candidats retenus seront soumis à une épreuve de français (dictée + expression écrite) et une épreuve de logique (Mathématiques + physique).

TOTAL E&P CONGO

Annonce Total E&P Congo

CONCOURS D'ENTRÉE 2011 DANS LES CLASSES RENFORCÉES AU LYCÉE VICTOR-AUGAGNEUR

Les élèves ayant déposé leur dossier de candidature au concours d'entrée dans les classes renforcées et ne sachant pas s'ils ont été retenus ou non doivent se rapprocher :

- de leur établissement scolaire ;
- ou du lycée Victor-Augagneur ;
- ou de la Direction départementale de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation de Pointe-Noire.

Pour les élèves dont les dossiers ont été retenus, une réunion d'information obligatoire se déroulera au lycée Victor-Augagneur le lundi 1^{er} août 2011 à 10h. Les modalités, les horaires et le déroulement du concours leur seront notamment précisés.

Le concours se déroulera jeudi 4 et vendredi 5 août au lycée Victor-Augagneur, suivant le planning ci-après :

- Jeudi 4 août
- 9h – 11h 30 : mathématiques,
- 14h – 16h 30 : français.
- vendredi 5 août
- 9h – 11h30 : physique chimie,
- 14h – 16h30 : SVT.

Attention : les élèves doivent absolument se présenter au concours avec une pièce d'identité.





warid
CONGO

Tango ya Elonga

JACKPOT

na Warid

À la fin de la campagne
2.500.000 FCFA

Chaque semaine
250.000 FCFA

Chaque jour
100.000 FCFA

Envoie **GAGNE** au
2011 pour t'inscrire

Plus de 100 **GAGNANTS**
remporteront plus de
15.000.000 FCFA

* Cout par SMS : 200 FCFA

BUROTOP IRIS S.A

le PC DELL

- Processeur Intel Pentium IV 3 GHz
- 1024 Mo DDR2 de mémoire RAM
- 80 Go de disque dur
- Lecteur graveur DVD
- Windows XP
- Ecran plat TFT 17"

Appareils multioptions
HP Desktop 7050 series
Cable et autres (modem, souris, etc...)

+ 1 antivirus Microsoft multipostes gratuit !!

199.000 HT
F.C.F.A

Chez BUROTOP

Ordinateur portable **Toshiba**

- Processeur T4500 (2.30 GHz)
- Mémoire RAM 2Gb
- Disque dur 320Gb
- Ecran 15,6"
- WebCam
- Lecteur graveur DVD

+ Licence Norton Antivirus 2011

299.000 HT
F.C.F.A



Brazzaville, Centre Ville, Avenue Foch, Face la Mandarine - Tel: 05 577 78 88 - 06 669 60 60
Pointe-Noire, Après Rond Point Kassai, Face Pâtisserie La Cité - Tel: 04 40 66 555 - 04 453 53 53

www.burotop.net

SANTÉ PUBLIQUE

Le virus de l'hépatite 50 à 100 fois plus infectieux que le VIH/sida

L'Organisation des Nations unies (ONU) a organisé hier la première Journée mondiale contre la maladie.

L'objectif est de « renforcer les moyens et les mesures pour vaincre cette maladie qui touche une personne sur trois dans le monde », indique un communiqué officiel des Nations unies. La directrice générale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Margaret Chan, a déclaré le 27 juillet : « L'hépatite virale est l'une des maladies les plus graves et les plus infectieuses dans le monde. Elle mérite davantage d'attention, de compréhension et d'action. Ce sont les objectifs que nous poursuivons aujourd'hui. » « De la nourriture et de l'eau sûres sont les meilleurs moyens de se prémunir de l'hépatite A et E », a-t-elle expliqué. Le but est de « renforcer la prévention, le dépistage et la lutte contre l'hépatite virale et les maladies connexes et de développer la couverture par le vaccin contre l'hépatite B et son intégration dans les programmes de vaccination nationaux », a indiqué l'OMS qui précise que la coordination d'une action mondiale contre

la maladie est décisive.

Les symptômes de l'hépatite sont les suivants : ictère (jaunissement de la peau et des yeux), urines foncées, grande fatigue, nausées, vomissements et douleurs abdominales. On sait aujourd'hui que le virus de l'hépatite est 50 à 100 fois plus infectieux que le VIH/sida mais il existe un vaccin immunisant. L'OMS estime à 1,4 million le nombre de cas d'hépatite A tous les ans. Plus de deux milliards de personnes ont été infectées par l'hépatite B ; environ 350 millions de personnes vivent avec une infection chronique de l'hépatite B et près de 600 000 enfants meurent de cette maladie. Entre 130 et 170 millions de personnes sont infectées par l'hépatite C et plus de 350 000 personnes en meurent chaque année. Margaret Chan considère l'hépatite virale comme un problème de santé publique majeur et appelle à davantage de sensibilisation.

Noël Ndong

CRISE ALIMENTAIRE DANS LA CORNE DE L'AFRIQUE

Le premier convoi aérien d'aide du PAM arrive à Mogadiscio

L'agence alimentaire des Nations unies a ouvert avant-hier un pont aérien pour apporter de l'aide à la capitale somalienne, où des milliers des habitants du sud du pays frappés par la sécheresse sont venus demander assistance, a déclaré un porte-parole de l'organisation.

Le convoi, le premier du genre envoyé par le Programme alimentaire mondial (PAM) depuis son interdiction par les rebelles islamistes en 2009, a atterri à l'aéroport de Mogadiscio. Il transportait quatorze tonnes de compléments nutritionnels destinés aux enfants sous-alimentés des camps de Mogadiscio, a déclaré le porte-parole du Programme alimentaire mondial (PAM) pour l'Afrique de l'est et du centre, David Orr.

David Orr a déclaré aux journalistes à l'aéroport de Mogadiscio que davantage de convois d'aide suivraient dans les prochains jours pour aider à surmonter la crise humanitaire qui se développe dans ce pays victime de la sécheresse.

Les rebelles islamistes du mouvement Al-Shabab sont revenus la semaine der-

nière sur leur promesse en début de mois de lever leur interdiction sur les activités en Somalie des agences d'aide internationales, dont le PAM.

Près de 100 000 personnes sont arrivées à Mogadiscio pour fuir les régions du sud de la Somalie victimes de la sécheresse et pour chercher nourriture, eau ou abri, selon l'ONU.

Plusieurs camps ont été formés dans les zones de la capitale contrôlées par le gouvernement somalien, pour accueillir le nombre croissant de personnes déplacées par la sécheresse dans la région sud du pays, aux mains des islamistes. L'ONU a déclaré la semaine dernière l'état de famine dans le sud de la Somalie mais le groupe islamiste Al-Shabab qui tient ces territoires a démenti l'existence d'une famine et affirmé que l'ONU exagérerait la situation.

L'ONU estime que près de dix millions de personnes sont affectées par la sécheresse dans la Corne de l'Afrique, qualifiant cette situation de plus grave crise humanitaire au monde.

Xinhua

NIGER

Visite surprise du nouveau patron d'Areva

Récemment nommé à la tête du groupe en remplacement d'Anne Lauvergeon, Luc Oursel a effectué le week-end dernier un voyage dans le pays, où il a rencontré le président Mahamadou Issoufou.

Luc Oursel a visité, les 23 et 24 juillet, les mines d'uranium, en compagnie de Sébastien de Montessus, responsable du pôle minier du groupe. À Niamey, il a évoqué, avec le président Mahamadou Issoufou et le Premier ministre Brigi Rafini, la situation sécuritaire des employés d'Areva. Un accord a été signé entre les deux parties prévoyant le déploiement des forces nigériennes autour des sites opérationnels.

Douze techniciens et ingénieurs du groupe français ont été autorisés à rejoindre le site d'Arlit dix mois après l'enlèvement de sept salariés par

Al-Qaïda au Maghreb islamique. D'autres ingénieurs seront déployés sur le site d'Imouraren, dont l'exploitation démarre en 2013.

« Cette visite de Luc Oursel relance la présence et marque le retour de la France dans la région », s'est félicité un élu d'Agadez.

Afin de reprendre le cours normal de ses activités au Niger, Areva a présenté un nouveau plan de sécurité reposant sur « une contribution des forces de sécurité nigériennes », indique un communiqué de l'Élysée.

Lors de sa récente visite à Paris, Mahamadou Issoufou avait assuré à Nicolas Sarkozy avoir pris toutes les dispositions pour la sécurité de l'exploitation des mines d'uranium et des exploités au Niger.

Noël Ndong

FÉCOFOOT

Jacques Gambou désigné commissaire de la CAF

L'ancien président de la Ligue de football de Brazzaville (Lifobra) apportera son expérience au bureau fédéral dans l'accomplissement de ses nouvelles tâches.

Le président de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) a nommé, le 6 juillet, Jacques Gambou commissaire de la Confédération africaine de football (CAF). Il remplace à ce poste Marcel Ngono, suspendu de son poste par la commission d'organisation des compétitions interclubs de la CAF pour la délocalisation du match opposant Union sportive de Bitam du Gabon aux Astres de Douala du Cameroun.

La commission avait demandé à la Fécofoot de le remplacer. Le choix s'est porté sur Jacques Gambou, recalé à la dernière élection de la Fécofoot. Ce dernier s'est entretenu avant-hier avec Jean-Michel Mbono, président de la Fécofoot.

« Votre désignation entre dans la ligne droite de notre vision qui consiste à ne laisser personne au bord de la route durant toute la mandature. Toutes les bonnes volontés qui veulent le progrès et la promotion du football devraient être associées à sa ges-

tion avec un objectif commun. Je crois à votre abnégation légendaire pour assurer une représentativité effective et efficiente de notre pays au sein de l'institution internationale », a déclaré Jean-Michel Mbono. « Ma contribution vous est acquise à chaque fois que vous me sollicitez. Le chantier est vaste », a répondu Jacques Gambou.

L'ancien président de la Lifobra a, par ailleurs, demandé à Jean-Michel Mbono d'accélérer le programme de développement du football et de revoir le niveau de l'arbitrage congolais qui a régressé au plan continental. « Nous attendons beaucoup de choses de vous surtout au niveau du football des jeunes. Au plan organisationnel, beaucoup de choses restent à corriger mais le plus important est d'entretenir la flamme du Mexique », a-t-il souhaité.

Commissaire fédéral sous Sylvestre Bongo, Jacques Gambou entame aujourd'hui la carrière internationale qui manquait à son

curus. En outre, la Fécofoot a nommé Mamadou Djakité membre de la commission de la Coupe de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale. Il remplace à ce poste Farel Massamba. Dominique Gentil Nkounkou a été, quant à lui, désigné gestionnaire du centre technique d'Igné.

Jean-Michel Mbono a également été nommé par la CAF membre de la commission d'organisation des compétitions interclubs.

Il a récemment rendu visite à Ibahis Bahis, chroniqueur sportif à la télévision nationale, malade depuis plus de trois ans.

Il lui a remis une enveloppe et un équipement sportif, rappelant : « On ne peut médiatiser le sport sans sportif de renom. » Le mercier, Ibahis Bahis a souligné qu'il était le premier responsable à lui rendre visite depuis le début de sa maladie et assuré qu'il n'avait pas « perdu sa place dans la société ».

James Golden Éloué

AVIS DE GRATITUDE

Le prince Louis Nsalou, porte-parole de la cour royale, éprouve une très profonde reconnaissance envers les personnalités tant physiques que morales citées ci-dessous qui l'ont accompagné moralement, matériellement et financièrement dans la douleur qui l'a frappé, à l'occasion de l'hospitalisation de sa fille Nsalou Loly et suite au décès de celle-ci.

Il s'agit de :

- Colonel Marcel Ntsourou
- Ministre Lean Martin Mbemba
- Honorable député Mbalawa
- Les membres de la cour royale de Mbé
- Évariste Ondongo, directeur général de la CNSS
- Jean-Paul Pigasse, directeur général des « Dépêches de Brazzaville »
- Lydie Pongault, des « Dépêches de Brazzaville »
- Ida Ntsiba de la Galerie Congo des « Dépêches de Brazzaville »
- Colonel André Méthode Tchicaya de la cour royale de Loango
- Autres parents, amis et connaissances.

Les vifs remerciements du prince s'adressent surtout à son très cher frère, le ministre d'État

Florent Ntsiba, qui a tout mis en œuvre pour que l'orchestre symphonique Mantsieme chante traditionnellement la mémoire de la fille disparue à l'occasion de ses funérailles.

Que le Nkouembali accorde une place de choix aux intéressés.

Prince Louis Nsalou



Banque à distance
bgfionline

<http://cg.bgfionline.com>
Le meilleur de la banque, chez vous.

Avec bgfionline

Accédez à vos comptes où que vous soyez et à tout moment à partir d'une simple connexion Internet et gérez vos comptes facilement.

Tapez <http://cg.bgfionline.com> pour :

- consulter votre solde et l'historique de vos opérations ;
- effectuer des virements entre tous les comptes BGFIBank ;
- commander des chèques.

Avec bgfionline, vos données personnelles et bancaires sont en sécurité. Notre site est parfaitement protégé et vous sécurisés à votre compte grâce à un numéro d'identifiant et à un mot de passe personnel (n'oubliez pas de le garder confidentiel. Vous gérez votre argent en toute sécurité !)

Pour faciliter vos premiers pas sur bgfionline, téléchargez le livret de l'utilisateur lors de votre première connexion.

Pour soutenir à bgfionline, rien de plus simple : - auprès de votre Chargé de Relations Clientèle ; - ou en vous rendant sur le site <http://cg.bgfionline.com> vous pouvez télécharger une fiche de souscription à nous renvoyer signée. (Original uniquement).

Facilitez-vous la banque au quotidien !

Votre Chargé de Relations Clientèle et toute l'équipe commerciale se tiennent à votre disposition pour vous conseiller.

Tel : +242 05 544 89 88/05 544 85 22
+242 05 544 89 88/05 544 85 20
Fax : +242 22 281 50 89/90
Email : exp@congo.bgf.com

www.bgf.com

BGFIBank
Votre partenaire pour travailler



DENOMINATION DU POSTE : Responsable logistique clients
NOMBRE DE POSTE : Un
CLASSIFICATION/ CATEGORIE : Cadre (Grade 15)
LIEU/SITE : Brazzaville
DIRECTION : Supply Chain (Industrielle)

MISSION GENERALE
Coordonner, organiser et optimiser toutes les activités de la logistique clients du site de Brazzaville, de la réception des emballages vides à la livraison des produits finis aux clients.

QUALIFICATIONS/EXPERIENCE
-BAC+3/4 en logistique et gestion de stocks, comptabilité et gestion, 35 à 40 ans environ, justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins cinq ans en management d'une équipe dans le domaine de la logistique, de la gestion de stocks et du magasinage dans une grande société industrielle de préférence une multinationale agro-alimentaire, avoir la nationalité congolaise (Brazzaville).

ACTIVITES ESSENTIELLES
-Organiser et optimiser la réception des emballages vides retournés par les clients et en assurer la conformité.
-Fournir la quantité d'emballages nécessaires à la réalisation du planning de soutirage à l'embouteillage.
-Organiser et optimiser la livraison des produits finis aux distributeurs exclusifs et aux clients conventionnels.
-Assurer la gestion des stocks et les inventaires des magasins des pleins et des vides.
-Maintenir une communication permanente et fluide avec le service commercial et la production.
-Assurer un management efficace des équipes de la logistique clients (Magasin des vides, magasin des pleins et service rendu grossistes).
-Préparer les prévisions budgétaires du service en collaboration avec la hiérarchie.
-Veiller à l'utilisation optimale et au maintien en l'état du matériel roulant du service (véhicules de livraison, chariots élévateurs,...).

COMPÉTENCES/ CONNAISSANCE
-Dynamique, courageux, disponible, flexible et actif sur le terrain
-Analyse numérique, rigueur, intégrité et fiabilité
-Connaissances théoriques et pratiques en gestion de stocks et magasinage
-Capacité à résoudre des problèmes et à s'adapter à des situations nouvelles
-Capacité à gérer des équipes, à diriger et à communiquer
-Capacité d'apprentissage remarquable
-Connaissance informatique: MS Word, MS Excel
-Langues (parlé et écrit): Anglais, français courant.

Les candidatures doivent être adressées au plus tard le 20 juillet 2011 à Brasco BP 105 Brazzaville, Tél. : (242) 81 10 71/ 667 68 62 (Congo -Brazzaville), BrascoDRH@Heineken.com.

EN VENTE À LA LIBRAIRIE LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE



Alain Renaut
Qu'est-ce qu'une politique juste ?
essai sur la question de meilleur régime.

Baird T. Spalding
TREIZE LEÇONS SUR LA VIE DES MAÎTRES
Le véritable enseignement de Jésus et des sages d'Extrême-Orient.

Serge Amidi
Souvenez-vous de moi, l'enfant de demain
Cronique d'un enfant au Congo.

les grandes ve...

LES CITO...

institution...

OSER ÊTRE LA CHEF

ANTOINE GARAPON
Préface de Paul Ricoeur
LE GARDIEN DES PROMESSES
JUSTICE ET DÉMOCRATIE

une femme dans les coulisses du pouvoir

LES DOSSIERS NOIRS DU VATICAN
L'ARGENT, LE CRIME ET LA MAFIA DANS L'ÉGLISE CATHOLIQUE

LE GARDIEN DES PROMESSES

OSER ÊTRE LA CHEF

LES JEUX DES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

MOTS FLÉCHÉS 537

MOTS MÊLÉS 290

A	S	L	A	S	I	N	J	U	R	E	I	B	I	G
E	Y	I	L	I	M	P	I	D	E	S	R	U	O	B
G	M	E	P	O	Q	U	E	D	B	U	E	N	M	C
C	B	P	C	H	I	P	I	E	O	A	U	A	E	O
O	O	E	A	C	O	D	G	E	N	Y	L	L	N	N
R	L	H	R	N	N	U	E	D	O	T	C	A	S	
T	E	C	O	A	O	R	N	T	Y	B	I	O	G	U
E	A	I	C	R	O	T	F	E	S	S	M	V	E	L
G	H	B	A	S	T	I	O	N	R	S	E	E	T	N
E	I	C	T	U	T	E	L	L	E	M	A	R	A	C
N	O	R	A	C	A	M	A	H	E	T	I	B	R	O
U	E	E	E	N	O	H	P	Y	T	P	R	M	R	O
A	L	J	E	C	A	M	I	L	L	U	C	I	D	E
F	D	E	H	C	A	P	A	N	T	E	H	T	Y	M
A	R	C	Y	L	I	E	V	R	E	E	G	A	R	D

- | | | | |
|----------|---------|---------|-----------|
| ADJECTIF | CONSUL | LIMACE | SABRE |
| ALCOVE | CORTEGE | LIMPIDE | SALSA |
| ANCHOIS | DRAGEE | LUCIDE | SIPHONNER |
| APACHE | EMPAN | LYCRA | STUDIO |
| BASTION | EPOQUE | MACARON | SYMBOLE |
| BICHE | FAUNE | MENAGE | TIMBRE |
| BOURSE | FLEAU | MYTHE | TURBAN |
| BOYAU | GEYSER | ORBITE | TUTELLE |
| CANDIDE | GIBIER | PANACHE | TYPHON |
| CARAMEL | HAMAC | PELTON | ULTIME |
| CHIPIE | INJURE | REBOND | |
| COHORTE | LIEVRE | ROSTRE | |

MOTS CASÉS 10X13 • N°166

- 2 lettres**
as - ci - et - or - ou - re - ri - ru - ut - vu
- 3 lettres**
ara - ces - des - ete - eus - eve - mot - ode - roi - rue - rut - usa - use
- 4 lettres**
esse - iles - irai - nene - oree - otee - seme - star - stem - tsar - unit
- 5 lettres**
beate - becot - brute - diese - entre - epiee - ivres - mille - rance - tonus
- 6 lettres**
citons - enerve - etiree - letton - mentes - mormon - odorat - timbre - torche

• SUDOKU • grille N°415 • Difficile •

3	2	1	6			9		
	5	8						1
4	5					7		
5						3		
	7	6	9	1				
2								7
	3		7	4				
8			2	9				
6		3	8	7				

• SUDOKU • grille N°426 • Facile •

1	4	4	5			9		
				3		1		
	5	3	2	1		7		
		2				1		
	1		9	7	8	5		
2		7						
	8		6	3	4			
3			8	9				

En partant des chiffres déjà inscrits, remplissez la grille de telle sorte que chaque colonne de 3 x 3 contienne une seule fois les chiffres de 1 à 9

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

SOLUTION :
Le mot-mystère est : **Music-hall**

Mots casés n°165

P	R	E	P	R	O	M	P	T
O	U	T	R	E	P	A	I	R
V	R	O	U	G	E	N	O	
L	I	E	N	I	R	I	S	E
P	U	G	I	T	A	N		N
F	L	F	E	S	I	D	E	F
C	U	B	U					U
T	M	I	A	S	M	E		U
A	M	E	N	E	U	S	S	E
P	I	D	U	E	L	O	C	
E	T	H	E	R	O	R	N	A
R	O	I	N	O	T	E	P	
A	N	C	H	E	S	A	G	E

Mots fléchés n°536

E	B	P	S	E	D			
E	N	T	H	O	U	S	I	A
C	R	O	I	S	E	O	T	A
P	R	O	U	S	T	E	C	A
A	U	T	E	U	R	S	F	O
O	S	A	L	A	P	A	I	V
S	I	N	C	E	R	E	L	E
G	E	L	O	E	C	L	A	T
L	O	U	P	E	I	D	E	R
P	O	U	R	C	H	A	S	S
N	S	H	A	I	S	N	B	
E	D	I	T	E	R	C	A	O
I	O	R	E	A	L	M	E	T
I	N	N	E	E	F	I	L	E
E	S	Z	A	P	P	E	T	T

• SOLUTION DE LA GRILLE N°416 •

5	4	1	9	8	3	2	7	
0	2	8	3	1	7	4	6	5
7	6	3	2	5	4	1	9	8
1	3	7	4	9	6	5	8	2
2	9	3	8	7	1	0	3	4
4	8	6	5	3	2	7	1	9
6	5	9	7	8	3	2	4	1
3	7	2	1	4	9	8	5	6
8	1	4	6	2	5	9	7	3

• SOLUTION DE LA GRILLE N°425 •

8	1	3	4	9	7	6	2	5
7	5	9	2	8	1	3	4	1
2	6	4	5	1	3	8	9	7
1	8	6	9	7	5	2	3	4
3	9	7	6	4	2	1	5	8
4	2	5	3	8	1	9	7	6
5	4	1	8	2	9	7	6	3
9	3	8	7	5	6	4	1	2
8	7	2	1	3	4	5	8	9

Les solutions des jeux de ce numéro dans notre prochaine édition du vendredi 29 juillet 2011

MUSIQUE

Grand Rebelle annonce la sortie imminente de son troisième opus

L'album *Hymne national*, enregistré au studio DM, compte dix-sept chansons, dans lesquelles l'artiste aborde toutes les variétés musicales mondiales.

Le président de l'orchestre Vision des stars a donné l'information aux *Dépêches de Brazzaville*, après que son producteur s'est jeté dans la campagne internationale de l'œuvre. « Hymne national, qui est le troisième album que je vais mettre sur le marché du disque, a été achevé au studio DM au mois de décembre 2010. Ensuite je suis allé au Bénin rencontrer mon producteur, Gourou Record International. Au moment où nous parlons, mon producteur est entre deux vols pour la campagne internationale de cet opus. Je suis convaincu que les mélomanes se retrouveront dans cet album qui sera très probablement distribué par Gourou Record International », a déclaré Jonas Ikango, dit Grand Rebelle.

Il s'est tout de même plaint du comportement des producteurs et mécènes congolais qui ne veulent pas promouvoir la musique du pays alors qu'ils ont suffisamment de moyens pour le faire. Il a aussi demandé à l'État de mener une bonne politique culturelle. « Je déplore que nous accusions une défaillance des producteurs et mécènes au Congo alors qu'il y a des gens qui ont suffisamment de moyens et qui sont susceptibles de promouvoir la musique congolaise. Cela paraît très ambigu. L'État a lui aussi un réel problème de politique culturelle. Je ne sais pas si dans d'autres départements, cela se passe comme à la Culture. Au niveau de la musique, nous sommes livrés à nous-mêmes. Que les autorités mettent l'accent sur la musique

congolaise », a souhaité l'artiste. Parlant du Festival panafricain de musique (Fespam), Grand Rebelle a partagé la douleur des familles endeuillées, tout en saluant l'acte posé par le commissariat général de l'évènement d'octroyer le cachet aux artistes en dépit du fait qu'ils ne se sont pas produits : « Nous, Vision des stars, étions invités par le commissariat général du Fespam pour participer à cette grand-messe musicale. Malheureusement, nous n'avons pu nous produire suite à l'inci-



Jonas Ikango

dent survenu à l'ouverture du festival. Nous partageons la douleur des familles (...). En dépit du fait que nous n'avons pas joué, le commissariat général nous a octroyé 85% du cachet prévu et nous nous contenterons de cela. » Rappelons que le premier album de Jonas Ikango s'intitulait *Affrontement*, ce qui lui avait valu le nom de Grand Rebelle, parce qu'il s'agissait pour lui d'affronter l'échiquier de la musique congolaise afin de se frayer un chemin. Pour cet album, *Hymne national*, son producteur lui a attribué le nom de Général des Nations !

Bruno Okokana

CAN JUNIORS ET CADETS DE HANDBALL FÉMININ

Les équipes congolaises poursuivent leur préparation locale

Les Diables rouges dames des deux catégories s'entraînent matin et soir au stade d'Ornano, à Brazzaville, où elles sont installées depuis le 20 juillet.

Le Congo participera respectivement à la 17^e Coupe d'Afrique des nations (CAN) juniors et à la 6^e CAN cadets prévues du 6 au 14 août à Ouagadougou, au Burkina Faso. En raison des difficultés de financement que les sportifs congolais rencontrent régulièrement, les équipes se préparent localement à Brazzaville et jouent des matchs entre elles. Les Diables rouges attendent la reprogrammation par le staff technique



L'entretien après les entraînements

des rencontres contre les équipes juniors qui préparent, pour leur part, le championnat national prévu en août à Brazzaville.

Rappelons que les matchs amicaux prévus contre les équipes de la RDC n'ont pas eu lieu, les dirigeants de la fédération sœur n'ayant pas répondu à la demande de leurs homologues de la Fédération congolaise de handball. Les sept nationaux entament aujourd'hui le travail sur le savoir-faire collectif des joueuses en défense. D'après l'entraîneur des cadettes, Franck Itoua Letsotso, ses pouliches qui participeront pour la première fois à la compétition africaine se comportent bien depuis le début des préparatifs. « Je félicite certaines joueuses pour leur compréhension, chose qui était difficile par le passé », a-t-il indiqué. Il a toutefois incité les joueuses à plus de travail. « C'est votre travail sur le terrain qui vous fera gagner une place à l'équipe nationale. Celle qui le mérite n'a pas de raison d'être disqualifiée. Arrêtez d'écouter les discours de couloirs », a-t-il assuré.

Cependant, les juniors congolaises, cinquièmes lors de la dernière édition en Côte d'Ivoire, sont conscientes de leur mission. Malgré les difficultés de préparation, les filles de Simon Badenika sont déterminées à briser le mythe devant les Angolaises.

Notons qu'en catégorie cadet, les six équipes

engagées sont réparties en deux poules de trois tandis que les huit équipes juniors sont regroupées en deux groupes de quatre. Les deux équipes congolaises sont logées dans le même groupe que leurs sempiternelles adversaires angolaises. Ces dernières sont en mise au vert en Allemagne.

Les différents groupes des deux compétitions :

6^e CAN cadets

Poule A

RDC
Tunisie
Burkina Faso

Poule B

Angola
Congo
Mali

17^e CAN juniors

Poule A

Tunisie
RDC
Angola
Côte d'Ivoire

Poule B

Angola
Congo
Égypte
Burkina Faso

Charlem Léa Legnoki

BASKET-BALL

Un stage en faveur des jeunes sera organisé chaque année

Près d'une dizaine de pratiquants de la discipline se sont distingués à l'issue d'une formation animée par les techniciens espagnols qui accompagnaient le joueur de la NBA.

Un camp international de basket-ball a regroupé, pendant trois jours, de nombreux jeunes basketteurs des deux Congo. Il s'est achevé le 26 juillet au terrain d'entraînement de l'équipe Avenir du rail, à Brazzaville. Organisé en partenariat avec la fondation Ebina, il donnait la possibilité aux jeunes de développer leurs talents de basketteurs à travers des exercices physiques, des techniques supplémentaires ainsi que le rappel des principes fondamentaux.

Au terme de la phase pratique, les techniciens espagnols ont révélé les meilleurs joueurs du stage. Ainsi, Ronel Ongoundou des Diables noirs

et Gasol Bofisi de BC Molokai de la République démocratique du Congo (RDC) ont été remarqués par les experts et Serge Ibaka. Nicolas Ndia, Ronel Ongoundou, Bolendjo Eale (PQC) et Gasol Bofisi ont été sélectionnés parmi les meilleurs dunkers. Borel Kibozi d'Inter, Mohammed Kasongo et Yannick Bouak de la RDC ainsi que Holyson Loussemou des Diables noirs ont été sélectionnés parmi les cinq meilleurs jeunes. S'adressant à eux, Serge Ibaka leur a demandé d'être disciplinés et assidus pour la suite de leur carrière, promettant ainsi d'organiser ce camp chaque année.

« Nous nous sommes battus pour que ce camp se déroule dans de bonnes conditions. Je suis très content de la manière dont vous avez travaillé avec nos experts. Ils sont ravis de vos prestations. Nous allons nous battre pour l'organiser chaque année. Le basket-ball est un sport simple. Il suffit d'être attentif et de suivre les instructions des entraîneurs. J'ai moi-même commencé comme vous », a recommandé le basketteur de NBA venu dans son pays natal pour développer son projet avec eux. Il leur a ensuite remis des équipements sportifs.

C'est la deuxième fois que les techniciens espagnols viennent à Brazzaville pour y animer « Adidas training camp, Serge Ibaka ».

« C'est une chance que l'on donne aux jeunes car au premier stage, les sélectionnés étaient partis pour l'Espagne.

Eux aussi auront la chance d'être retenus un peu plus tard mais ils doivent pour cela s'appliquer. Nous avons révisé les fondamentaux », a déclaré Maxime Mbochi.

James Golden Éloué



Serge Ibaka et les techniciens espagnols avec les participants au camp de basket-ball